



**RÉPERTOIRE DES PARTENAIRES**  
**ZÉRO PESTICIDE DES COLLECTIVITÉS**  
**LA FORMATION ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
**AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

# LE MOT DU PRÉSIDENT DU CNFPT

La loi de transition énergétique avance de deux ans les échéances d'interdiction d'usage des pesticides prévues par la loi Labbé du 6 février 2014. Ainsi, les collectivités ne devront plus utiliser ces produits dans les espaces verts et sur les voiries dès 2017. Ces mesures d'interdiction concernent aussi les particuliers : les collectivités vont être amenées à développer des alternatives pour l'entretien des espaces publics et à accompagner les jardiniers amateurs pour favoriser l'appropriation de ces mesures.

L'évolution de la réglementation légitime les pratiques innovantes de gestion sans pesticides des espaces publics, progressivement mises en place par près de 10 % des communes françaises, dont plus de 60 % des villes de plus de 50 000 habitants.

Le CNFPT est proactif pour accompagner ces démarches qui contribuent à la maîtrise des dépenses de fonctionnement des collectivités, à la protection de la santé des agents territoriaux et des citoyens, à la préservation de la biodiversité et à la diminution de la vulnérabilité de nos territoires au changement climatique. Depuis 2012, l'établissement encourage et soutient le développement des politiques publiques zéro pesticide en proposant, dans toutes les régions, une offre nationale dédiée pour tous les espaces publics concernés (espaces verts, cimetières, voiries, terrains de sports, milieux aquatiques) et accessible à tous les agents concernés.

Le CNFPT est aussi activement engagé dans l'animation d'un réseau national de partenaires publics, de réseaux professionnels et d'associations, afin de mutualiser la veille, de mettre à disposition des ressources méthodologiques et pédagogiques et de favoriser l'émergence de coopérations et de partenariats au service de la transition vers les espaces publics zéro pesticide.

Ce répertoire des partenaires publics et associatifs, réalisé par le CNFPT et Plante & Cité, est l'aboutissement d'une coopération active entre l'ensemble de ces partenaires. Il apporte des éclairages sur les missions, les ressources et les moyens proposés par chacun des acteurs et des réseaux professionnels. Je souhaite qu'il nourrisse les réflexions stratégiques au sein des collectivités, qu'il suscite des partenariats locaux et qu'il renforce l'accès à notre offre de service public, pour stimuler l'évolution des compétences des agents territoriaux et renforcer leur expertise, au service de la transition écologique pour la croissance verte.

François DELUGA



# SYNTHÈSE DES MISSIONS DES PARTENAIRES DU RÉSEAU ZÉRO PESTICIDE

	Financement	Réglementation	Organisme de formation agréé	Recherche et transfert	Conseils et accompagnement	Production / Valorisation / Diffusion de documents d'information	Animation d'échanges professionnels	Porteurs de label
	X	X	X	X	X	X	X	X
	X	X	X	X	X	X	X	
	X	X	X	X	X	X	X	X
	X	X	X		X	X	X	
	X				X	X	X	
					X	X	X	
			X		X	X	X	
					X	X	X	
		X (selon les régions)	X (Bretagne, Auvergne)		X	X	X	X
					X	X	X	
	X				X	X	X	X
			X		X	X	X	
			X		X	X	X	
					X	X	X	
					X	X	X	X
			X		X	X	X	
				X		X		X
			X		X	X	X	
			X		X	X	X	

# MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la forêt et du bois. Il prépare et met en œuvre la politique de l'alimentation, en liaison avec le ministère de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique et le ministre des Affaires sociales et de la Santé. Il participe à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de commerce international. À ce titre, il est associé à sa représentation dans les instances internationales traitant de ces questions.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Animateur du plan Écophyto Zones Non Agricoles.

## COMMUNICATION

**2014** : communication vers les jardiniers amateurs

Partenariat avec Bayard Presse en mai 2014 aboutissant à la publication d'une brochure, de jeux sur les bons gestes.

Consomag. Dossier de presse sonore.

[www.jardiner-autrement.fr/la-campagne](http://www.jardiner-autrement.fr/la-campagne)

Édition de supports guides pour les enfants et les adultes et édition d'affiches.

**2015** : nouvelle campagne vers les jardiniers amateurs et vers les collectivités.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- [www.ecophytozna-pro.fr](http://www.ecophytozna-pro.fr) à destination des professionnels des zones non agricoles.
- Porteur du portail Nature en ville ([www.nature-en-ville.com](http://www.nature-en-ville.com)) en partenariat avec le MLETR (édité par Plante & Cité).
- [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr) à destination des jardiniers amateurs.
- Coordonne le centre de ressources pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue : [www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr).

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Opération « Terre saine, communes sans pesticide » (lancée en mai 2014).
- Organisation du Grand Prix National du Paysage.

## LABELS

- Animation du réseau des collectivités zéro pesticide : dépôt des candidatures au Label depuis mars 2015 sur la plateforme [www.ecophytozna-pro.fr](http://www.ecophytozna-pro.fr)

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Nombreux partenariats avec le CNFPT pour les événementiels nationaux, régionaux et la veille.
- Membre du comité d'expert formation du Pôle Ingénierie écologique du CNFPT.
- Le CNFPT est partenaire du [label national Terre saine](#).

## SERVICES DÉCONCENTRÉS DREAL

Exemple PACA : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr) (sites DREAL régionales)



### MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL assume des missions majoritairement dédiées à la mise en œuvre du Grenelle Environnement.

Elle est chargée :

- d'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État ; en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables ; en matière de logement, notamment l'offre de logement, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation urbaine ;
- de veiller à l'intégration des principes et objectifs de développement durable dans la mise en œuvre des actions conduites par l'État ;
- d'évaluer ou faire évaluer l'impact environnemental de ces actions ;
- d'assister les autorités administratives dans leur rôle d'autorité environnementale sur les plans, programmes et projets ;
- de contribuer à la définition de la stratégie du ministère et des établissements publics en région et piloter sa mise en œuvre ;
- de promouvoir la participation des citoyens dans l'élaboration des projets du ministère ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire ;
- de contribuer à l'information, la formation et l'éducation des citoyens aux enjeux du développement durable ;
- de contribuer à sensibiliser les citoyens aux risques.

### MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Soutien aux chartes régionales zéro pesticide.  
Exemple : [Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages](#).

### COMMUNICATION

- Sites des DREAL régionales. Exemple PACA : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

### RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Mise à disposition sur les sites régionaux de nombreuses publications régionales et nationales sur la gestion de la ressource en eau.

### ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Partenaire de journées techniques « Zéro pesticide ». Exemple : journée technique « Zéro pesticide » pour informer et mobiliser les collectivités de Languedoc-Roussillon (2011).

### COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

agriculture.gouv.fr



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de l'agriculture, des industries agroalimentaires, de la forêt et du bois. Il prépare et met en œuvre la politique de l'alimentation, en liaison avec le ministère de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique et le ministre des Affaires sociales et de la Santé. Il participe à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de commerce international. À ce titre, il est associé à sa représentation dans les instances internationales traitant de ces questions.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Animateur de la version 2 du Plan Écophyto : nouvelles orientations du plan.
- Porteur du Certiphyto : détention du certificat individuel pour tout acte professionnel portant sur l'utilisation, la distribution, le conseil ou la vente de produits phytopharmaceutiques.

## COMMUNICATION

- [agriculture.gouv.fr/ecophyto](http://agriculture.gouv.fr/ecophyto) : communication quotidienne sur les actualités liées au Plan Écophyto.
- Mise en place du réseau Dephy, dédié à la démonstration, à l'expérimentation et à la production de références. Le réseau Dephy s'appuie sur un ensemble d'exploitations agricoles et sur un réseau de sites expérimentaux.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Publication des *Bulletins de santé du végétal*.
- Porteur du site Internet : [agriculture.gouv.fr/ecophyto](http://agriculture.gouv.fr/ecophyto)
- Porteur du site Internet [www.ecophytozna-pro.fr](http://www.ecophytozna-pro.fr)

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

## SERVICES DÉCONCENTRÉS DRAAF

Exemple Île-de-France : [driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr) (sites DRAAF régionales)



### MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Les DRAAF mettent en œuvre au niveau de la région la politique nationale en matière d'alimentation, d'agriculture et de forêt.

Les DRAAF soutiennent le pilotage des actions du plan Écophyto au niveau régional.

### MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Animateur du plan Écophyto Zones Non Agricoles.
- Soutien aux chartes régionales **zéro pesticide** et partenaire du label **Terre saine**

### COMMUNICATION

- Supports régionaux nombreux :  
cf. la carte du site [ecophytozna-pro](http://ecophytozna-pro)  
[www.ecophytozna-pro.fr/documents/recherche/n:197](http://www.ecophytozna-pro.fr/documents/recherche/n:197)  
Exemples :
  - Guide de bonnes pratiques phytosanitaires *Entretien des espaces verts et voiries* ;
  - Document *Moins de produits phytosanitaires pour l'entretien des routes, autoroutes et voies ferrées* ;
  - Guide technique *Les produits phytosanitaires et votre santé*.

### ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisation de Journées techniques en région.  
Exemple : « Vers le zéro phyto dans les espaces publics », réunion organisée par la DRIA AF en octobre 2014 en Île-de-France.

### LABELS

- Soutien aux chartes d'accompagnement vers le zéro pesticide.

### COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

## RÉSEAU DGER, ENSEIGNEMENT AGRICOLE

[www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) (référentiels de formation Certiphyto)

[www.chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/animation-et-developpement-des-territoires/reseaux.html](http://www.chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/animation-et-developpement-des-territoires/reseaux.html)

(Réseau Hortipaysage) : réseau thématique de la DGER (Appui aux écoles agricoles)



### MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

La direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt exerce les compétences du ministère relatives à la formation initiale et continue, à la recherche, à la politique d'innovation et au développement.

La direction a la responsabilité des orientations pédagogiques et de l'activité éducatrice de tous les établissements, centres ou organismes de formation et d'enseignement supérieurs et techniques, publics et privés.

### MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Appui pédagogique zéro pesticide.

### COMMUNICATION

- animateur du réseau national enseignement agricole (Horticultures et Paysages).
- Gestion des outils de diffusion (Site Internet, twitter...) du domaine de la mission.  
<https://twitter.com/HPaysage> : communication quotidienne sur les actualités en lien avec agroécologie et autres du réseau national Hortipaysage (DGER).

### RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Plateforme collaborative de l'enseignement agricole en Horticultures et Paysages. [reseau-horti-paysages.educagri.fr/](http://reseau-horti-paysages.educagri.fr/)
- Veille juridique, technique et scientifique pour l'enseignement agricole.
- contributeur aux ressources thématiques (DVD, ouvrages et guides...) [editions.educagri.fr/fr/35-amenagement](http://editions.educagri.fr/fr/35-amenagement)

### ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- [reseau-horti-paysages.educagri.fr](http://reseau-horti-paysages.educagri.fr)  
Colloques, séminaires et rencontres des acteurs du réseau national Hortipaysage.

### LABELS

- Valorisation/diffusion **ÉCOJARDIN**, appui Plante & Cité (gestion et aménagement des espaces) et Plante Bleue, appui ASTREDHOR (productions horticoles ornementales), concours de reconnaissance des végétaux, MOF – MAF et autres...

### COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Membre du comité d'expert du Pôle Ingénierie écologique du CNFPT.
- Partenaire des évènementiels du CNFPT.

## ÉDITIONS EDUCAGRI

[www.editions.educagri.fr](http://www.editions.educagri.fr)



### MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Editions Educagri est un Site d'information et de promotion des établissements publics d'enseignement agricole. Editions Educagri, la maison d'édition de l'enseignement agricole, a pour mission d'édi-ter, de produire, de diffuser et de valoriser des ressources pluri-médias de qualité (livres, vidéos, cédéroms, ressources en ligne) à destination, en priorité, des différents publics de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles : apprentis, stagiaires, élèves, étudiants, enseignants, formateurs, cadres, personnels ad-ministratifs, partenaires des établissements.

### MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Collaboration avec le CNFPT pour la diffusion de ressources zéro pesticide.

### COMMUNICATION

- En lien avec la diffusion des ressources co-construite.

### RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Édition du DVD « *Villes - Nature vers le zéro pesticide. Cohérences territoriales, paysagères et sociales* », 2011. Cette édition fait suite au colloque européen territorial AITF (Association des ingénieurs territoriaux de France)/CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) « *Villes - Nature vers le zéro pesticide* » qui s'est tenu à Versailles en décembre 2010. Des experts (chercheurs, sociologues, politologues, scientifiques, spécialistes de l'art du paysage, responsables de SEVE) ont témoigné de cette construction partagée des territoires zéro pesticide porteurs de sens pour les usagers.
- Mise à disposition du catalogue général des éditions Educagri : [editions.educagri.fr/num/catgeneral/desktop/index.html](http://editions.educagri.fr/num/catgeneral/desktop/index.html)

### COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Co-conception de 5 DVD, supports pédagogiques pour les lycées agricoles et le CNFPT (INSET Montpellier-Educagri).

# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Le ministère de la Culture et de la Communication met en œuvre, conjointement avec les autres ministères intéressés, les actions menées par l'État en vue d'assurer le rayonnement de la culture française et de favoriser les échanges avec les autres cultures du monde.

À l'échelle régionale, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) veille à la cohérence d'une politique globale en région, notamment en ce qui concerne l'aménagement culturel du territoire, en consolidant le maillage des équipements culturels et en favorisant l'émergence de lieux de proximité (musées, salles de spectacles, bibliothèques).

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Porteur via le Conseil national des parcs et jardins du Label « **Jardin remarquable** » : groupe de travail biodiversité et jardins remarquables.
- Gestion des parcs historiques relevant du ministère de la Culture et des domaines d'État.
- Animation des programmes « Rendez-vous aux jardins » dans les jardins publics et privés.  
[www.parcsetjardins.fr/](http://www.parcsetjardins.fr/)

## COMMUNICATION

- Fiches pratiques sur la gestion des parcs et jardins historiques :
  - les plans de gestion des jardins ;
  - gérer un jardin remarquable ;
  - composer avec la tempête dans un parc remarquable.[www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques/Intervenir-sur-un-monument-historique/Les-parcs-et-jardins-historiques](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques/Intervenir-sur-un-monument-historique/Les-parcs-et-jardins-historiques)

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Actes des journées d'étude : « Rendez-vous aux jardins ». [www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques/Intervenir-sur-un-monument-historique/Les-parcs-et-jardins-historiques](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques/Intervenir-sur-un-monument-historique/Les-parcs-et-jardins-historiques)

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Rendez-vous aux jardins (chaque année, le premier week-end de juin).
- « Adoptez un jardin » : Journées européennes du patrimoine (chaque année le 3<sup>e</sup> week-end de septembre).

## LABELS

- Label « **Jardin remarquable** ».
- Partenaire du **CNVVF**.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Partenaire de l'événementiel CNFPT/AITF/Nantes : « Les villes se font "label" : stratégies, retombées, crédibilité ? » organisé à Nantes en novembre 2014.

# ONEMA

[www.onema.fr](http://www.onema.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

L'ONEMA est l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Ses missions concernent le développement des connaissances sur l'eau et les milieux aquatiques, l'information sur les ressources en eau, les milieux aquatiques et leurs usages, le contrôle du respect de la réglementation des usages de l'eau et le diagnostic territorial de l'état des eaux et des milieux aquatiques.

L'ONEMA contribue au pôle « Appui scientifique et technique » dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue : [www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr).

Le centre de formation sur l'eau et les milieux aquatiques de l'ONEMA ouvre en 2015 des sessions de formation à l'ensemble des acteurs concernés par la préservation des milieux aquatiques. Cette offre de formation s'inscrit dans les objectifs de la Directive cadre sur l'eau introduisant le principe de l'évaluation environnementale pour le retour au « bon état écologique ».

[www.onema.fr/Les-formations-2015](http://www.onema.fr/Les-formations-2015)

L'ONEMA intégrera la future agence française pour la biodiversité. Cette agence apportera un soutien méthodologique et financier aux porteurs de projets de « reconquête de la biodiversité » (restauration des milieux, génie écologique).

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Chargé, depuis 2008, de la gestion des crédits du plan Écophyto 2018 issus de la redevance sur les produits phytosanitaires.

## COMMUNICATION

**2014** : communication vers les jardiniers amateurs : partenariat avec Bayard Presse en mai : brochure, jeux sur les bons gestes. *Consomag* en mai. Dossier de presse sonore. Édition des supports

et des guides pour enfants et adultes + affiches de communication. [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

**2015** : Nouvelle campagne vers les jardiniers amateurs et vers les collectivités.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Documents de veille : études sur l'état de la recherche aujourd'hui, les impacts sur le quotidien.
- Outil informatique : Co-click'eau en lien avec INRA - outil participatif pour la protection de la ressource en eau et pour l'élaboration de plans d'actions agricoles, sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable menacées par les pollutions diffuses agricoles.
- [www.onema.fr/Publications](http://www.onema.fr/Publications) - portail documentaire de l'ONEMA.
- Offre de formation s'inscrivant dans les objectifs de la Directive cadre sur l'eau introduisant le principe de l'évaluation environnementale pour le retour au « bon état écologique ».

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Partenaire de l'Opération « **Terre saine, communes sans pesticide** » (lancée en mai 2014).

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Partenaire du colloque avec AgroParisTech/CNFPT : « L'eau et les nouvelles gouvernances » – Montpellier 2013.
- Mutualisation d'offres de formation avec le CNFPT.

# AGENCES DE L'EAU

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Les agences de l'eau sont des établissements publics du ministère en charge du Développement durable. Six agences couvrent le territoire national : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Artois-Picardie, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Agence de l'eau Seine-Normandie. Elles ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Pour atteindre ces résultats de gestion durable de l'eau, les agences de l'eau disposent d'instruments économiques (redevances et subventions) : [www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau/les-leviers-daction-des-agences-de-leau/](http://www.lesagencesdeleau.fr/les-agences-de-leau/les-leviers-daction-des-agences-de-leau/)

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Soutien financier aux initiatives zéro pesticide (accompagnement, achat de matériel alternatif...).  
Exemple : « **Terre saine, communes sans pesticides** », l'agence de l'eau Rhône- Méditerranée & Corse offre 50 % d'aides aux collectivités.

## COMMUNICATION

- Soutien technique et financier aux actions de communication en faveur de la protection de la ressource en eau et de la réduction des pesticides.
- Plaquette à destination des élus et responsables espaces verts et voiries.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)
- [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)
- [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)
- [www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)
- [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)
- [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)
- Pédagogie active : les classes d'eau à destination des élus, écoles.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisation de forums territoriaux et de manifestations territoriales.  
Exemple : Seine-Aval, le 12 février 2015.

## LABELS

- Soutien des labels EVE et Zéro phyto.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Soutien méthodologique et financier des collectivités territoriales formées au CNFPT.

# AITF • GROUPE DE TRAVAIL « ESPACES VERTS, NATURE ET PAYSAGES »

## • GROUPE DE TRAVAIL « PROPRETÉ »

www.aitif.fr



### MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

La volonté de l'Association des ingénieurs territoriaux de France est de créer un réseau d'échange professionnel. Le groupe de travail « Espaces verts, nature et paysages » de l'AITF traite plus précisément des problématiques liées à l'aménagement et à la création d'espaces verts, de terrains sportifs de plein air et à la gestion d'espaces naturels. L'Association soutient la recherche en partenariat avec Plante & Cité, a une mission d'organisation (mise en place d'indicateurs d'espaces verts...), de formation en partenariat avec le CNFPT, de conseil auprès d'instances nationales (Comité national des villes et villages fleuris, ...), de recherche qualitative (Fascicule 35, Quali-paysage, Réseau Normes, ...).

### MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Partenaire d'événements territoriaux en rapport avec le zéro pesticide pour contribuer à la mutualisation des expériences entre ingénieurs territoriaux.

### COMMUNICATION

- Site AITF et convention concernant le journal spécialisé « INGÉNIERIE TERRITORIALE » depuis 2015.

### RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Dossiers dans les revues territoriales.
- Articles sur les retours d'expériences dans les revues professionnelles.
- Certains membres de l'AITF sont formateurs et experts sur la thématique du zéro phyto (conférences et chargés de cours).

### ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Partenaire du Concours Capitale française de la biodiversité.
- Coorganisation avec le CNFPT du colloque « Les villes - Nature, vers le zéro pesticide » organisé à Versailles en 2010 : 330 personnes.

- Coorganisation de l'événement « Jardin, nature, paysage, les villes se font labels » avec le CNFPT à Nantes en 2014.
- Coorganisation de journées techniques sur les alternatives au désherbage chimique en Juin 2009 à Versailles (Plante & Cité) : 120 personnes.
- Coorganisation d'une journée technique sur la gestion écologique des cimetières en octobre 2013 : 120 personnes (CNFPT/Plante & Cité /Natureparif /AITF).
- Coorganisation d'une journée technique sur la gestion écologique des cimetières en mars 2015 : 80 personnes (CNFPT/Plante & Cité /Natureparif /AITF).
- Partenaire du salon professionnel PAYSALIA, avec organisation de la journée technique élus/techniciens.
- Coorganisation de 4 journées thématiques par an, avec échanges et visites de terrain.
- Organisation annuelle de conférence en lien avec la gestion écologique lors des Rencontres nationales de l'ingénierie publique : Toulouse 2015 : « CLIMAT et Territoires de l'intention à la réalisation ».

### LABELS

- Partenaire du Label **ÉCOJARDIN** et membre du groupe de travail pour sa création.
- Membre du comité de pilotage de COMPAMED (Plante & Cité).

### COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Partenaire national du CNFPT pour la coproduction de colloques, séminaires, journées d'échanges AITF/CNFPT.
- L'AITF est membre du comité d'experts du pôle Ingénierie Écologique du CNFPT.
- Organisation d'une journée technique sur la gestion écologique des cimetières en octobre 2013 : 120 personnes (CNFPT/Plante & Cité /Natureparif /AITF).
- Élaboration d'un DVD sur les techniques alternatives au désherbage chimique 2015.

# HORTIS - LES RESPONSABLES D'ESPACES NATURE EN VILLE

[www.hortis.fr](http://www.hortis.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Hortis fédère un réseau de 600 directeurs des espaces verts et des acteurs du monde du paysage ayant en charge sur le terrain de gérer, développer et sauvegarder le patrimoine végétal et son environnement.

L'association permet un partage de savoir-faire entre professionnels et constitue un appui à la formation.

Elle mutualise des savoirs et des expériences en matière d'horticulture, de paysage dans le secteur privé et public.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Signature des accords-cadres du plan Écophyto.
- Participation au Groupe de travail des accords cadre ZNA.
- Participation à la mise en place du label « Terre saine ».
- Participation au plan Nature en ville.
- Travaux avec Plante & Cité (étude COMPAMED).
- Audition au Sénat dans le cadre de la loi Labbé.
- Audition à l'Assemblée nationale suite au rapport Potier.

## COMMUNICATION

- Revue spécialisée *De ville en ville*, diffusée dans les réseaux territoriaux et les lycées agricoles.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Articles sur les retours d'expériences. Appui à la formation.
- Les cahiers de l'observatoire Mutuelle Nationale Territoriale sur le métier de jardinier (Hortis/CNFPT/MNT) en format papier et en version vidéo.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Journées techniques régionales 4 fois par an *in situ* dans une collectivité territoriale.
- Colloque/Congrès national annuel sur le thème d'actualité.

## LABELS

- Partenaire du label **Villes et Villages fleuris**.
- Partenaire du label **ÉCOJARDIN**.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Coproduction d'événementiels et de ressources avec le CNFPT.

# ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRETÉ URBAINE

[www.avpu.fr](http://www.avpu.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

L'association des villes pour la propreté urbaine a créé un outil d'évaluation commun pour tous les adhérents – collectivités, fédérations et associations professionnelles – Indicateurs objectifs de propreté. Chaque adhérent reçoit une analyse trimestrielle de ses évaluations. Elle favorise les échanges entre adhérents.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- L'AVPU a initié un groupe de réflexion (club AVPU) sur la thématique du « zéro phyto » orientée sur la propreté urbaine.

## COMMUNICATION

- Mise à disposition de kits de communication aux communes adhérentes sur le site [www.avpu.fr](http://www.avpu.fr)

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Newsletter, articles dans magazine *Techni-cité*, campagnes de communication.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisation des Rencontres Franco-Allemandes de la Propreté Urbaine » en mars 2015 : [www.avpu.fr/RFA-2015.html](http://www.avpu.fr/RFA-2015.html)
- Organisation des Rencontres adhérents en 2014.
- Organisation des Rencontres européennes de la propreté urbaine en 2012.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

# FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

[www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Les Parcs naturels régionaux ont pour missions de préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels, de favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie, d'aménager le territoire, d'informer et sensibiliser habitants et visiteurs et de conduire des actions expérimentales ou innovantes

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France représente les intérêts collectifs des Parcs naturels régionaux auprès des instances nationales et internationales. Elle participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français. Elle diffuse et fait connaître l'éthique des Parcs naturels régionaux et leurs actions en France et à l'international.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Soutien local de la charte d'accompagnement vers le zéro pesticide « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Lubéron ». Par exemple :  
**PNR Haute Vallée de Chevreuse** : mise en œuvre d'un programme « objectif zéro phyto » avec élaboration de plans de désherbage des espaces communaux respectueux de la biodiversité et de la ressource en eau, organisation de réunions collégiales à destination des élus et techniciens avec retours d'expériences et démonstrations de matériels alternatifs (14 communes en 2015).  
**PNR du Gâtinais français** : mise en œuvre d'une Charte de gestion écologique des espaces communaux.  
**PNR du Vexin** : mise en œuvre d'un programme « objectif zéro phyto » avec élaboration de plans de gestion différenciée des espaces communaux.

## COMMUNICATION

- Pilote le pôle « Échanges » dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Journée bilan « Objectif zéro pesticide » localement dans certains Parcs naturels régionaux.  
**Exemple** : le Parc du Luberon est engagé aux côtés de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dans un programme de réduction de l'usage des pesticides à destination des collectivités de son territoire. Dans le cadre de l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Lubéron », le Parc a organisé une journée d'échanges d'expériences sur le thème de la réduction de l'usage des pesticides à destination des élus et techniciens des collectivités locales.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Convention nationale CNFPT-FNPNR pilotée par l'INSET Dunkerque.

# RÉSEAU DU JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS

[www.jardins-partages.org](http://www.jardins-partages.org)

Portail national des jardins partagés



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Représenté par un collectif d'une dizaine de correspondants régionaux qui sont des structures associatives, ce réseau est un interlocuteur reconnu par les différentes instances officielles, force de proposition à l'origine de nombreuses publications, formations ou rencontres nationales et internationales autour de la question du jardin en partage, de la citoyenneté et de l'écologie urbaine (aménagements favorables à la biodiversité, compostage collectif...). Plusieurs correspondants ont accompagné la création de politiques publiques dédiées au jardinage et aux actions de végétalisation collective

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Accompagnement de projets de jardins sans pesticides.
- Co-élaboration de chartes de jardinage sans pesticides pour des collectivités.

## COMMUNICATION

- Charte du Jardin dans Tous Ses États.
- Plaidoyer en faveur des jardins partagés.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Mise à disposition de ressources sur le thème des jardins partagés. [jardins-partages.org/spip.php?page=publications](http://jardins-partages.org/spip.php?page=publications)
- Guide méthodologique *Le jardin des possibles*.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- La Grande Fête des Jardins Partagés.

## LABELS

- Co-élaboration avec des correspondants du JTSE de La Charte Main Verte (Paris), de « On Sème » (Montreuil), de La Charte des Jardins Partagés lyonnais et la Charte du jardinier amateur éco-responsable du Grand Lyon, Strasbourg, Nantes, Brest...

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Co-organisation d'un colloque Hortis/CNFPT/INET Strasbourg : Jardin dans Tous Ses États à Strasbourg en 2012 : Villes jardinées et initiatives citoyennes.

# JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS

[www.jardins-familiaux.asso.fr](http://www.jardins-familiaux.asso.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Reconnue d'utilité publique en 1909, la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC) est la référence française des jardins familiaux. Elle crée, réhabilite, aménage et gère des groupes de jardins. Elle rassemble 25 000 familles de jardiniers réparties sur 250 structures associatives. En Île-de-France, elle gère pour les collectivités et les bailleurs sociaux, plus de 3 500 parcelles de jardins sur 85 sites. Le bureau d'études Sites et Jardins, filiale de la FNJFC, accompagne les collectivités et les bailleurs sociaux dans la création, la réhabilitation de jardins familiaux ainsi que dans l'aménagement de divers espaces publics naturels.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Signataire de l'accord cadre du 2 avril 2010 du plan Écophyto 2018.

## COMMUNICATION

- Communiqués de presse.
- Revues de presse.
- Galerie vidéos.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Mise à disposition du grand public et des chercheurs, d'un catalogue d'ouvrages et d'archives. Il s'agit d'un fonds documentaire constitué d'études, de manuels de jardinage et de revues contemporaines.
- Collaboration pour la mise en place de la formation « Jardiniers Formateurs » avec le CFPPA de Brie Comte Robert. Cette action a pour but de qualifier des jardiniers amateurs référents pouvant transmettre, à leur tour, leurs connaissances au plus grand nombre.
- La FNJFC porte une autre action visant la promotion des pratiques alternatives par la formation au sein de parcelles pédagogiques. Depuis 3 ans, plus de 650 jardiniers amateurs, agents communaux, élus et animateurs départementaux ont été formés et accompagnés par la fédération. Ce nombre sera porté à plus de 1 000 personnes en 2015. Chacun bénéficie de 3 jours de formation où sont abordés l'ensemble des pratiques éco-responsables.
- Le bureau d'études Sites & Jardins est titulaire d'un numéro d'activité de prestataire de formation délivré par la DIRECCTE.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.

# SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

[www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

La Semaine pour les alternatives aux pesticides est une opération nationale et internationale annuelle ouverte à tous et visant à promouvoir les alternatives aux pesticides. Cet événement et l'association qui le porte, informent sur les risques réels des pesticides de synthèse, permettent de promouvoir les alternatives et de mobiliser un public de plus en plus large pour un avenir sans pesticides.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Campagnes de mobilisation citoyenne réunissant un réseau d'associations et de citoyens. Parmi les thèmes récurrents se trouvent la promotion de l'agriculture biologique et les alternatives aux pesticides.

## COMMUNICATION

- Campagnes de communication, appel à participation, vidéos de sensibilisation.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Affiches, logos, bandeaux, visuels, fonds d'écran, cartes postales, vidéos, photos, boîtes à idées, brochures, plaquettes...  
[www.semaine-sans-pesticides.fr/organiser-un-evenement/outils/](http://www.semaine-sans-pesticides.fr/organiser-un-evenement/outils/)
- Bilan complet sur le site de l'édition passée, cartographie des événements organisés localement.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Chaque année a lieu la Semaine pour les alternatives aux pesticides avec, en parallèle, des événementiels locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Contributeur CNFPT de la Semaine pour les alternatives aux pesticides 2015.

# AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT PACA

[www.arpe-paca.org](http://www.arpe-paca.org)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

L'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement est une agence publique régionale qui a pour mission principale de développer et aider à la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans tout projet relatif au territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le compte des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Fruit de la volonté commune de la Région et des départements de disposer en région d'un outil technique de terrain, l'Agence opère au quotidien pour initier et accompagner le montage de projets, explorer et valider de nouveaux procédés d'interventions pour sensibiliser, informer et animer.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Appui aux collectivités dans la gestion durable des espaces verts, dans le prolongement de la création de l'observatoire régional de la biodiversité et en lien avec la charte régionale « Une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent ».
- Incitation des collectivités de la région à se lancer dans des démarches : de réduction de l'utilisation des pesticides ; de plans de désherbage ; de gestion différenciée, etc.

## COMMUNICATION

- Site ressources [www.territoires-durables-paca.org](http://www.territoires-durables-paca.org) : ressources thématiques « Espaces verts et naturels » et « Biodiversité ».

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Outils de communication mis à disposition : une exposition « Zéro pesticide dans nos villes et villages de PACA », un livret *Jardiner sans pesticides*.
- Guides, plaquettes, films, retours d'expériences, etc.
- Bulletin d'information mensuel diffusé par mail (flash infos).
- Cartographie des collectivités engagées dans la gestion durable des espaces verts.
- Animation d'un réseau « Espaces Verts et Développement Durable » permettant la diffusion et l'échange de bonnes pratiques entre collectivités.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisateur de rencontres et de journées techniques.
- Pilote en région PACA de l'opération « Jardiner au naturel, ça coule de source ».
- Partenaire du Concours Capitale française de la biodiversité depuis 2014.

## LABELS

- Animateur de la charte d'engagement régional « *Vers une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent* » et du dispositif de labellisation.

# NATUREPARIF

[www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Natureparif est l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité d'Île-de-France créée en 2007 à l'initiative du conseil régional, avec le soutien de l'État et des acteurs de la diversité biologique francilienne. Il s'agit d'une structure d'échanges entre le monde associatif, scientifique, institutionnel et les entreprises, qui met en réseau au niveau régional les différents organismes et poursuit deux objectifs : contribuer à une meilleure connaissance et à la mise en valeur de la biodiversité francilienne et conduire les institutions et les entreprises à mieux prendre en compte la biodiversité dans leurs activités et leurs projets.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- L'agence accompagne la mise en œuvre de la politique de réduction des pesticides de la Région Île-de-France en sensibilisant le plus grand nombre aux nouvelles pratiques de gestion écologique permettant d'évoluer vers l'arrêt de l'usage des intrants chimiques et en valorisant les gestionnaires qui sont passés au zéro pesticide.

## COMMUNICATION

- Site, plaquettes thématiques et expositions, appels à contributions, ateliers d'été, nombreux focus sur le site concernant l'organisation d'évènements et la participation de Natureparif.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- **Ressources disponibles sur le site de Natureparif :**  
Actes de la rencontre « *Cimetières et terrains de sports sans pesticides ?* ».  
Exposition « Zéro pesticide dans nos villes et villages ».

Guide de gestion différenciée à l'usage des collectivités.  
Guide de conception et de gestion écologique des cimetières.  
Guide du jardin écologique.  
Indicateur : objectif « zéro pesticide » et les collectivités d'Île-de-France.  
Panneaux de communication sur la gestion écologique.

- À l'occasion de la 10<sup>e</sup> **Semaine pour les alternatives aux pesticides**, Natureparif a publié un état des pratiques des communes franciliennes en matière d'utilisation des produits phytosanitaires : [www.natureparif.fr/agir/plateforme-thematique/espaces-verts/l-operation-zero-pesticide/1485-156-villes-d-ile-de-france-sont-desormais-a-zero-pesticide](http://www.natureparif.fr/agir/plateforme-thematique/espaces-verts/l-operation-zero-pesticide/1485-156-villes-d-ile-de-france-sont-desormais-a-zero-pesticide)

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisateur de rencontres et journées techniques. Exemples :  
Journée technique sur la gestion écologique des cimetières ;  
Rencontre sur le zéro pesticide et les espaces à contraintes ;  
Rencontres ÉCOJARDIN...
- Opération 2015 « Nature en ville et changements climatiques » portée par Natureparif, **Plante & Cité** et **Hortis** dans le prolongement du Concours Capitale française de la biodiversité.

## LABELS

- Gestionnaire et animateur du label **ÉCOJARDIN**.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Coproduction d'évènementiels et veille avec le CNFPT.

## FREDON

[www.fredons-fdgdons.fr](http://www.fredons-fdgdons.fr) (un site par fédération régionale)



### MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

La FREDON FRANCE est une fédération nationale au service de la protection des cultures. Elle regroupe des fédérations régionales, des fédérations départementales et des groupements locaux. Elle a pour mission principale de coordonner, faciliter ou organiser les diverses actions techniques entreprises par les fédérations régionales, départementales et locales, notamment la surveillance biologique du territoire.

### MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Missions de service public par délégation : surveillance phytosanitaire du territoire, contrôle et inspection de l'état sanitaire des végétaux et produits végétaux, participation à l'élaboration des bulletins de santé du végétal.
- Missions privées : prestations de services dans le cadre des dossiers ravageurs et pesticides avec des structures privées ou des collectivités.

### COMMUNICATION

- Information sur les sites des fédérations régionales comme [www.fredonpdl.fr](http://www.fredonpdl.fr) : flash sanitaires, actualités, bulletin d'information technique et de conseil collectif pour une gestion environnementale des végétaux ornementaux et des espaces verts...

- Bulletin de veille national sur la santé du végétal (mission de service public), site Internet : [www.ecophytozna-pro.fr/](http://www.ecophytozna-pro.fr/)
- Cartographie de l' « Objectif zéro pesticide en Île-de-France ».

### ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisation de journées de démonstrations de techniques alternatives.

### LABELS

- Partenaire du label **Villes et Villages fleuris**.
- Partenaire du label « **Terre saine, communes sans pesticides** ».
- Porteur de la charte **Terre saine Poitou-Charentes**.
- Porteur de la charte régionale d'entretien des espaces publics.
- Porteur de la charte Objectif « zéro pesticide dans nos villes et villages ».

### COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.

# NOÉ

[www.noe.org](http://www.noe.org)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Noé a pour mission de sauvegarder et de restaurer la biodiversité, pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité. Association nationale, Noé encourage le changement de comportement des citoyens et de l'ensemble des parties prenantes en faveur de la biodiversité. À travers ses programmes, l'association invite tout un chacun à agir dans son quotidien pour préserver la nature.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des jardiniers amateurs et des collectivités afin de tendre vers l'arrêt des pesticides et d'accueillir la biodiversité dans les jardins et les espaces végétalisés.

## COMMUNICATION

- Site Internet, lettres d'information, pages Facebook, expositions, panneaux pédagogiques, plaquettes, posters.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Plateforme [www.jardinsdenoe.org](http://www.jardinsdenoe.org)
- Guide technique *Gérer les espaces verts en faveur de la biodiversité*.
- Guide technique *Prairie fleurie & pollinisateurs sauvages*.

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisateur de rencontres et participation à des événements (rassemblement des jardiniers en 2011, Fête des plantes de Saint-Jean-de-Beauregard).
- Appui aux jardiniers du réseau « Jardins de Noé » pour des événements nationaux (Semaine pour les alternatives aux pesticides, Fête de la nature, Les rendez-vous aux jardins, ...).

## LABELS

- Porteur de la Charte et du Label « **Jardins de Noé** ».

# RÉSEAU TELA BOTANICA

[www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Le réseau Tela Botanica est constitué de botanistes experts et amateurs, représentés par un comité scientifique et technique et de 25 000 bénévoles. Géré par une structure associative créée en 1999, Tela Botanica est un interlocuteur reconnu par les différentes institutions publiques et de recherche du domaine. Tela Botanica a été créé sur les bases et les principes du collaboratif et développe, depuis le début de son existence, de nombreux observatoires participatifs et programmes de sciences participatives. Il est également à l'origine de l'encyclopédie de la botanique en ligne « eFlore » et de l'aide à l'identification « IdentiPlante ». Sa lettre d'actualités fait référence dans le domaine et est distribuée à 18 000 abonnés chaque semaine.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Tela Botanica est co-fondateur du programme de sciences participatives « Sauvages de ma rue » qu'elle anime. Ce programme a pour objectif de sensibiliser le grand public à la flore spontanée urbaine, d'accompagner les politiques de réduction des pesticides en ville, et de faire avancer la recherche en écologie urbaine. Pour ce programme, Tela Botanica assure :
  - animation nationale, communication, développement d'outils numériques et de méthodes pédagogiques, vulgarisation des données et des résultats scientifiques issues du programme ;
  - accompagnement à l'ancrage territorial du programme au sein des territoires (structuration de dynamiques territoriales, adaptations locales) ;
  - formations de relais (animateurs, gestionnaires d'espaces verts et de voiries, etc.) et interventions.

## COMMUNICATION

- Pilote le pôle « Échanges » dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Site Internet [www.sauvagesdemarue.mnhn.fr](http://www.sauvagesdemarue.mnhn.fr) et [www.sauvagesdepaca.fr](http://www.sauvagesdepaca.fr)
- Formation d'animateurs relais « Sauvages de ma rue » et mise à disposition de kit d'animation adaptés.
- Espace de travail collaboratif « Animateurs Sauvages de ma rue » et « Sauvages de ma rue » sur le site Tela Botanica.
- Charte des relais « *Sauvages de ma rue* ».

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- 22 et 23 octobre 2009 : colloque Sciences citoyennes & Biodiversité.
- 17 janvier 2015 : rencontre nationale des animateurs relais « Sauvages de ma rue ».
- Formations de formateurs (animateurs relais du programme) quotidiennes.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

**19 mars 2014** : intervention « Sauvages de ma rue » lors d'une formation de jardiniers pour le CNFPT Montpellier.

**16 au 19 mars 2015** : intervention lors de la formation de formateurs territoriaux « Inventaires participatifs de biodiversité ordinaire » organisée par le CNFPT/INSET.

# PLANTE & CITÉ – centre technique

[www.plante-et-cite.fr](http://www.plante-et-cite.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Spécialisé dans les espaces verts et le paysage, Plante & Cité est un organisme national d'études et d'expérimentations. Ce centre technique assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts des entreprises et des collectivités territoriales. L'association est partenaire recherche du ministère de l'Agriculture dans le cadre du plan Écophyto et elle est partenaire du CNFPT et des réseaux professionnels territoriaux.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- animateur du site [Ecophytozna-pro](http://Ecophytozna-pro.fr).
- mise en œuvre de programmes d'études et d'expérimentations sur les alternatives aux produits phytosanitaires.

## COMMUNICATION

- animation du site [www.ecophytozna-pro.fr](http://www.ecophytozna-pro.fr) du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Document de veille bibliographique.
- Productions d'études :
  - *Bienfaits de la nature en ville* (2013).
  - *Acceptaflore*, outil de communication sur la flore spontanée ([www.ecophytozna-pro.fr](http://www.ecophytozna-pro.fr))
  - Outil d'évaluation de différents scénarii sur les méthodes de désherbage « *Compamed* » (techniques alternatives) ([www.compamed.fr](http://www.compamed.fr))
  - Guide méthodologique écoconception des espaces verts.
- Édition du site [www.nature-en-ville.com](http://www.nature-en-ville.com)
- Édition de bulletins de veille mensuels sur les thématiques de Plante & Cité et d'Écophyto.

- Publication 2015 du premier numéro de la revue papier de *Plante & Cité Mieux intégrer la flore spontanée en ville – Pour une approche écologique du désherbage*.
- De nombreuses ressources (livrables, études, guides) financées par le ministère de l'Écologie, Val'hor et l'Onema sont en libre accès et d'autres réservées aux adhérents de Plante & Cité sur le site [www.plante-et-cite.fr](http://www.plante-et-cite.fr)

## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Porteur du Concours Capitale française de la biodiversité. Opération 2015 « Nature en ville et changements climatiques ».
- Organisation de journées techniques d'actualité pour les adhérents de Plante & Cité :
  - 4 mars 2015 – Vaux-le-Vicomte : Quel avenir pour le buis ?
  - 28 mai 2015 – Aulnay-sous-Bois : Gestion des prairies et pastoralisme urbain ;
  - 26 juin 2015 – Perpignan : Gestion et conception écologique des espaces verts ;
  - 9 octobre 2015 – Rennes : Gestion des arbustes.

## LABELS

- Maître d'œuvre du label **ÉCOJARDIN**.

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Partenaire du réseau zéro pesticide du CNFPT.
- Lettre de mission depuis 2005 entre le CNFPT et Plante & Cité.
- Coproduction de ressources Écophyto et sur la thématique zéro pesticide, Exemple : « ÉCOJARDIN : référentiel et label de gestion écologique ».
- Partenaire événementiels nationaux et régionaux.
- Membre du comité d'experts formation du CNFPT.



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

Le CNFPT est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public. Sa mission principale est de construire et délivrer les formations obligatoires et non obligatoires pour les agents de catégories A, B ou C.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Offre de formation publique mutualisée à destination des personnels territoriaux, des 19 délégations régionales, des 4 écoles de cadres CNFPT (INSET) et d'une école de cadre A+ (INET de Strasbourg).
- L'INSET de Montpellier, le Pôle de compétence Ingénierie écologique, la Direction développement durable et la Direction ingénierie de formation, ainsi que le siège du CNFPT sont copilotes de l'offre nationale harmonisée dans les régions CNFPT « espaces publics zéro pesticide » : huit modules en catalogue ou formation personnalisée sur les territoires sont suivis par les délégations régionales.
- Production régionale et nationale de ressources et d'événementiels.
- Coordination de l'offre environnement, déchets, propreté, paysage et nature (Pôle de compétences Ingénierie écologique).
- Veille domaniale et réactualisation du répertoire des métiers.

## COMMUNICATION

- Site, articles magazine du CNFPT, événementiels, publications magazine Ingénierie territoriale, gazette des communes...

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

### ● Ouvrages

- Association des ingénieurs territoriaux de France, *Gestion différenciée des espaces verts : fertilisation, désherbage, lutte phytosanitaire*. Actes du séminaire du CNFPT Bourgogne du 10-13 octobre 1995, CNFPT Délégation Régionale Bourgogne, Caen, 1995. L'application des herbicides et des produits phytosanitaires pose problème aux gestionnaires d'espaces verts. Doivent-ils continuer à utiliser de tels moyens qui ne sont pas sans risque pour l'homme et son environnement ? Ce colloque a réuni les acteurs de terrain pour mettre en lumière les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires dans l'espace urbain.
- COTTU (Yveline), CROZE (Philippe), DOUVRE (Christian), ROY (Josiane), *Pour une évolution des pratiques phytosanitaires en milieu urbain*. CNFPT, Paris, 1996.  
Nous connaissons mal les effets immédiats ou à terme des micro doses répétées, ceux des recombinaisons entre molécules ou de leur interactions avec les cocktails de polluants ambiants des villes, et moins encore les consommations ou les pratiques de tous les acteurs urbains qui, public ou privés, utilisent ces produits. Toutes ces incertitudes militent pour un usage raisonné et limité. Les quelques études disponibles, en Suisse notamment, montrent que les risques de mésusage sont, en ville, largement supérieurs à ceux que l'on connaît déjà en milieu rural... Des stratégies plus fines sont déjà disponibles. Cet ouvrage y donne opportunément accès.
- Hortis, CNFPT, Ville de Strasbourg, JTSE, *Actes colloque Villes jardinées et initiatives citoyennes*, hors-série Hortis, 52 pages, 2014.
- **Supports de formation CNFPT à l'attention des formateurs et stagiaires :**
  - 4 DVD 25 mn, Educagri en partenariat avec le CNFPT. 5 interviews, un élu, un chercheur, un territorial, un représentant européen, un représentant de l'État.  
« Jardin, nature, paysage, les villes se font label », 2015 ; « Villes jardinées et initiatives citoyennes, 2014 » ; « L'eau et les nouvelles gouvernances », 2013 ; « Villes - Nature vers le zéro pesticide », 2010... [editions.educagri.fr/fr/recherche?orderby=position&orderway=desc&search\\_query=dvd&submit\\_search=Rechercher](http://editions.educagri.fr/fr/recherche?orderby=position&orderway=desc&search_query=dvd&submit_search=Rechercher)

## CNFPT (suite)

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)



- CNFPT, Plante & Cité, *Objectif zéro pesticide*, guide des techniques alternatives au zéro pesticide, 2010, 30 pages.
- *Guide pédagogique des formations zéro pesticide* à l'attention des formateurs 2015.
- *Ressources formatives 2010, Certiphyto pour les formations du CNFPT, posters prévention*, support de cours.
- Vidéo de 25 minutes, « *Techniques alternatives aux produits phytosanitaires* » Entretien avec des jardiniers et démonstrations techniques, 2015.
- **Actes de colloques du CNFPT :**
  - Colloques nationaux CNFPT/ INSET Montpellier. Actes intervenants, synthèse stratégique, vidéo  
Accès sur le site du CNFPT : **SE FORMER / Revivre les manifestations / Revivre les manifestations des INSET**
  - Journées d'actualité, colloques régionaux : sites délégations régionales.
- **Documents de veille à l'attention des formateurs, des stagiaires et des partenaires :**
  - Document de veille bibliographique CNFPT, Centre de ressources/pôle Ingénierie pédagogique, INSET Montpellier, Gestion des espaces publics sans pesticide Mars 2015, réactualisé 2 fois par an : articles, ouvrages, rapports, sites.
  - Document de veille bibliographique CNFPT, Inventaire participatif de biodiversité, publications, partenaires, plateformes, sites, Mai 2015 avec l'appui technique de Plante & Cité.

### ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Partenaire du Concours Capitale française de la biodiversité et relais formation.
- Organisation de trois événements nationaux par an (environnement/biodiversité/nature en ville/propriété) – INSET Montpellier.
- Mise en place de journées d'actualité et de colloques dans les délégations régionales.

### LABELS

- Partenaire du référentiel et label **ÉCOJARDIN** et relais formation.
- Contribution nationale et régionale du label **Villes et villages fleuris** et relais formation.
- Contributeur du label **Terre Saine** et relais formation.
- Contribution au Grand Prix National du Paysage du MEDDE.

### TYPE DE COLLABORATION AVEC UN AUTRE PARTENAIRE

- Convention nationale avec le MEDDE, AgroParisTech, l'AITF, FNPNR et le Cerema.
- Conventions locales avec l'Agence de l'eau, PNR...
- Coopérations locales avec des organismes publics de formation (ATEN, IFORE, ONEMA, ÉDUCAGRI)
- Nombreux partenariats pour des événementiels.
- Partenaire Concours Capitale française de la biodiversité
- Membre du CA et CS de Plante & Cité



### L'OFFRE DE SERVICES « ZÉRO-PESTICIDE » DU CNFPT

Pour encourager et soutenir le développement des politiques publiques zéro-pesticide au sein des collectivités, le CNFPT propose une offre de service « **VERS UNE GESTION D'ESPACES PUBLICS ZERO-PESTICIDE** » avec un itinéraire « Gestion des espaces publics sans pesticides » composé de 8 actions de formation ciblées par métiers pour les agents de terrain et les cadres gestionnaires de tous types d'espaces publics (espaces verts, cimetières, voiries, terrains de sports, milieux aquatiques).

#### ➔ Découvrir l'offre de service « **VERS UNE GESTION D'ESPACES PUBLICS ZERO-PESTICIDE** »

1. Rendez-vous sur le site du CNFPT

2. Sélectionnez votre département

3. Dans le champ « Que recherchez-vous ? », indiquez « zérophyto » ou le code de la formation si vous le connaissez

4. Validez votre recherche

➔ Vous pouvez également consulter la vidéo « trouver une formation »

# ATEN – Pôle de ressources et compétences pour la nature

[www.espaces-naturels.fr](http://www.espaces-naturels.fr)



## MISSIONS GÉNÉRALES ET TRANSVERSALES

L'ATEN a pour mission de contribuer à la sauvegarde des espaces et du patrimoine naturels, par la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs.

Le pôle de ressources et compétences pour la nature réunit 21 têtes de réseau, responsables de la gestion de la nature et de la protection de la biodiversité.

L'ATEN est l'organisme de formation des gestionnaires d'espaces naturels.

L'ATEN sera intégré dans l'Agence Française pour la Biodiversité.

## MISSIONS DÉDIÉES AU ZÉRO PESTICIDE

- Partenariat avec le CNFPT dans la gestion post-zéro pesticide par l'appui aux collectivités territoriales en particulier aux espaces naturels protégés.
- Participation à la formation des formateurs sur les inventaires de la biodiversité.

## COMMUNICATION

- Édition d'une revue trimestrielle *Espaces Naturels* : [www.espaces-naturels.info](http://www.espaces-naturels.info)
- Un site Internet présentant la structure et ses activités (formation, métiers, Natura 2000, international, documentation...) : [www.espaces-naturels.fr](http://www.espaces-naturels.fr)
- Un portail de métiers de la biodiversité et des espaces naturels protégés : [metiers-biodiversite.fr/](http://metiers-biodiversite.fr/)  
[www.espaces-naturels.fr/metiers](http://www.espaces-naturels.fr/metiers)

## RESSOURCES, VEILLE, MÉTHODOLOGIE ET FORMATION

- Programmation et publication de plus de 140 sessions sur le site de l'ATEN : [formaltis.espaces-naturels.fr](http://formaltis.espaces-naturels.fr)
- Animation d'un centre de ressources qui partage et valorise l'information sur les thèmes liés à la biodiversité en réunissant un fonds documentaire professionnel : [www.espaces-naturels.fr/documentation](http://www.espaces-naturels.fr/documentation)
- Pilotage du pôle « ressources » dans le cadre du centre de ressources Trame verte et bleue : [trameverteetbleue.fr](http://trameverteetbleue.fr)
- Animation d'un programme TeMeUm (terre mer ultramarines) pour accompagner et soutenir les professionnels de l'outre-mer : [temeum.espaces-naturels.fr](http://temeum.espaces-naturels.fr)
- Animation du réseau des sites Natura 2000 en développant les échanges techniques, des outils et méthodes de planification et d'évaluation et des ressources pour la gestion.
- Animation du forum des aires marines protégées afin de faciliter les échanges entre gestionnaires et valoriser les expériences : [www.forum-aires-marines.fr](http://www.forum-aires-marines.fr)

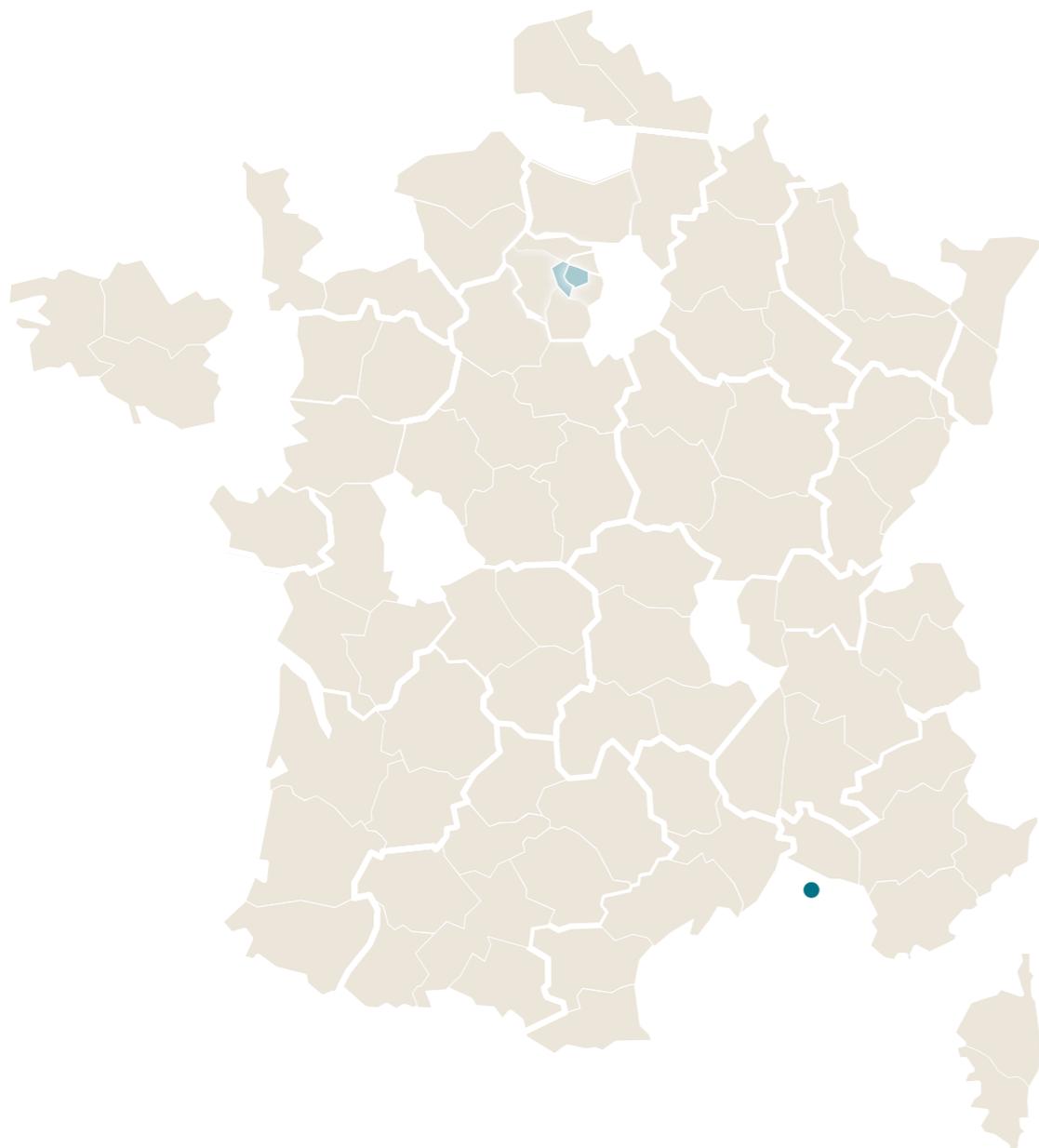
## ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS

- Organisation d'un forum annuel d'échanges pour les gestionnaires d'espaces naturels : [forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr](http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr)

## COLLABORATION AVEC LE CNFPT

- Élaboration annuelle d'une offre de formation commune avec le CNFPT sur les thématiques du paysage, de la Trame verte et bleue, du littoral, des zones humides, du génie écologique, du développement durable...
- Participation au Comité d'experts mis en place et animé par l'INSET de Montpellier.

## CHARTES



**TERRE SAINTE POITOU-CHARENTES**  
(Fredon Poitou-Charentes)

**CHARTRE RÉGIONALE BIODIVERSITÉ ÎLE-DE-FRANCE** (Natureparif)

**PHYT'EAUX CITÉS – (SEDIF)**

**CHARTRE DU CHAMPIGNY – (AQUI'BRIE) (24)**

**TROPHÉE ZÉRO PHYT'EAU (CG Seine-et-Marne) (25)**

**OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES**  
(DRAAF, FRAPNA, FREDON) (26)

**ENTREtenir AU NATUREL – (MCE) (27)**

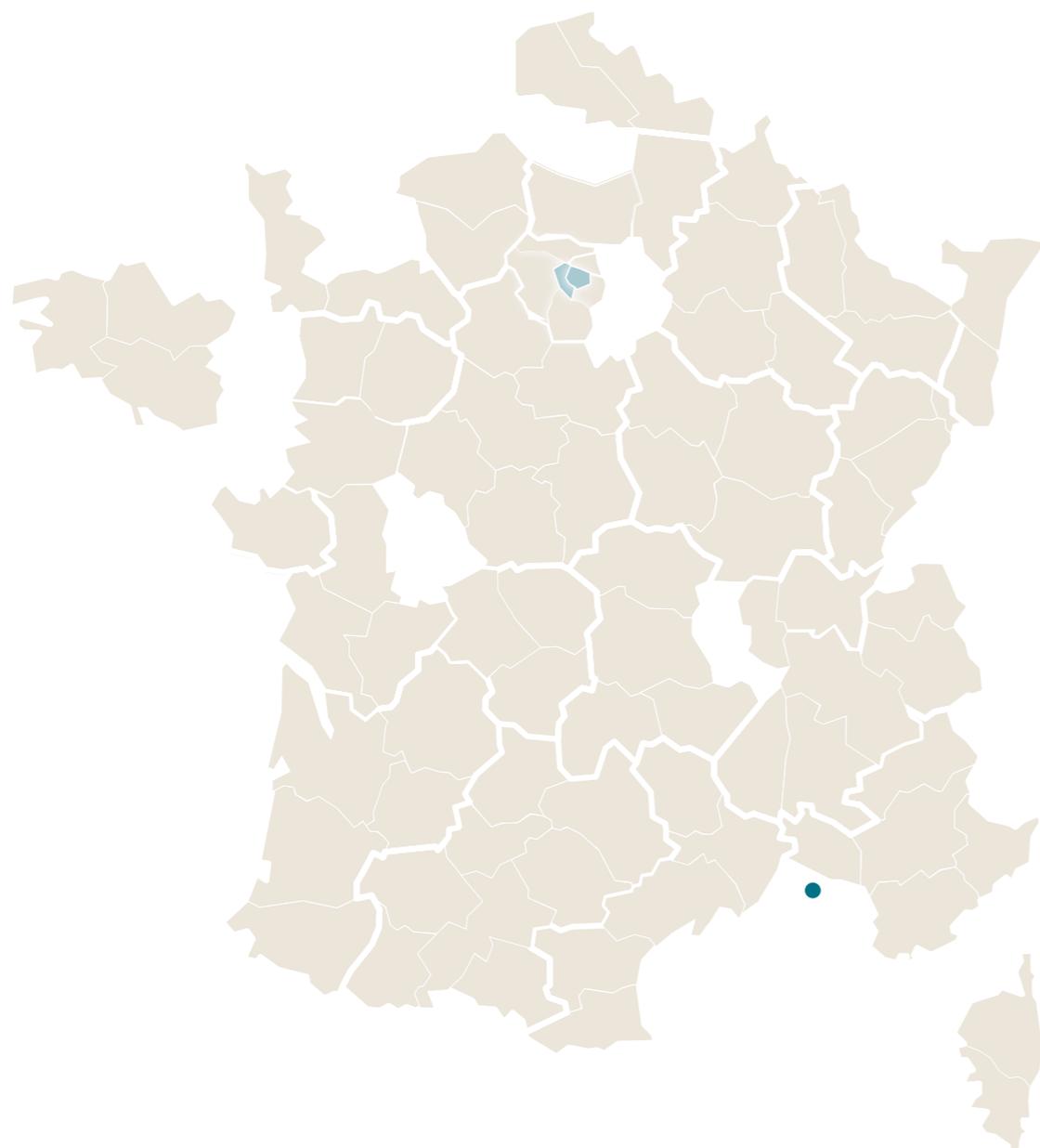
**ZÉRO PHYTO POUR UNE GESTION DURABLE DES ESPACES PUBLICS –**  
(Agence de l'eau Artois-Picardie) (28)

**CHARTRE POUR DES COMMUNES SANS PESTICIDE –**  
(DRAAF Pays de la Loire) (29)

**COMMUNE NATURE – (Agence de l'eau Rhin-Meuse) (30)**

**CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS**  
(FREDON Normandie) (31)

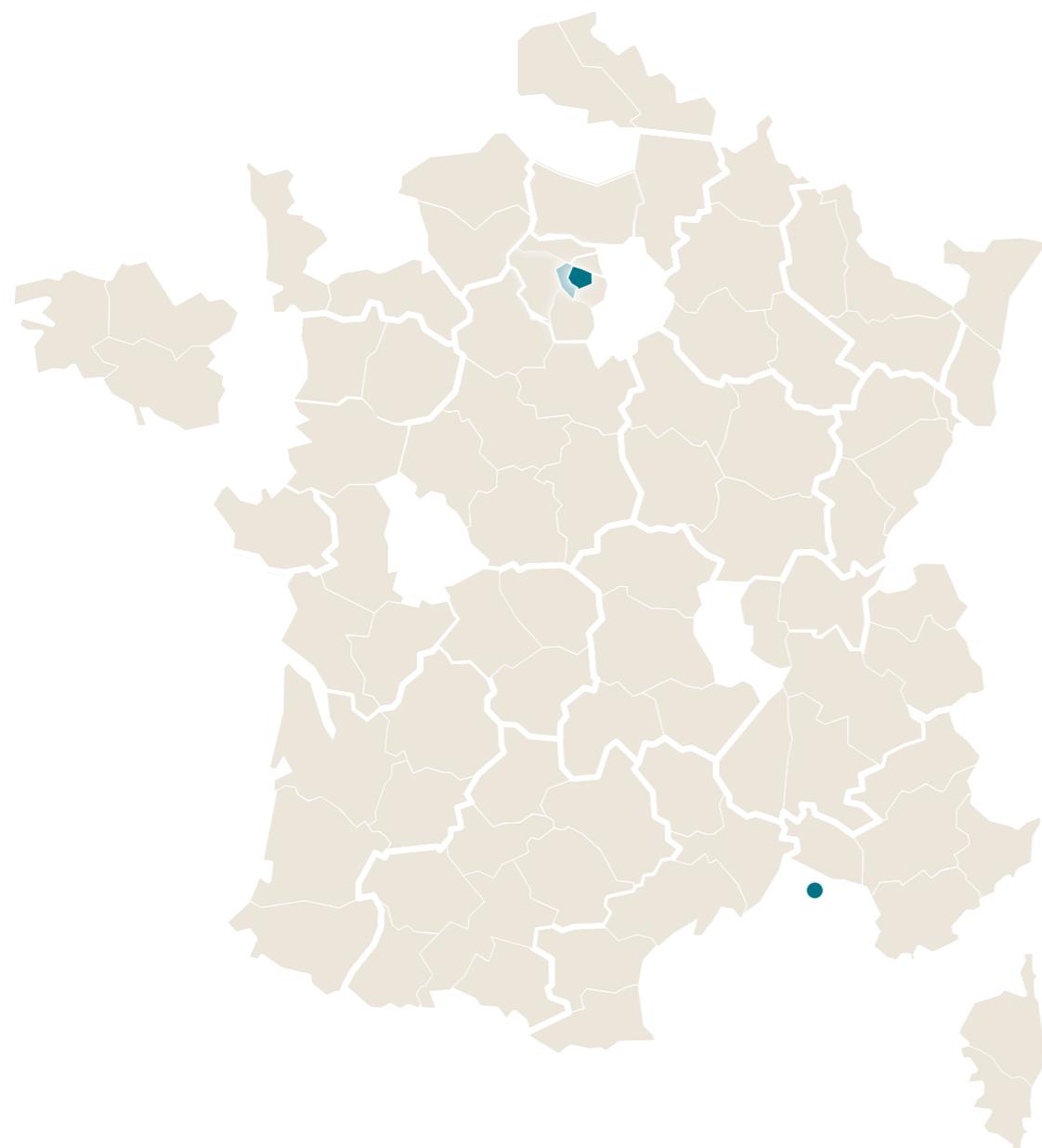
**CHARTRE « VERS UNE RÉGION SANS PESTICIDES,**  
**NOS COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT » – (Région PACA) (32)**



**TERRE SAINE POITOU-CHARENTES**  
**(Fredon Poitou-Charentes)**

[www.terresaine-poitou-charentes.fr](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr)

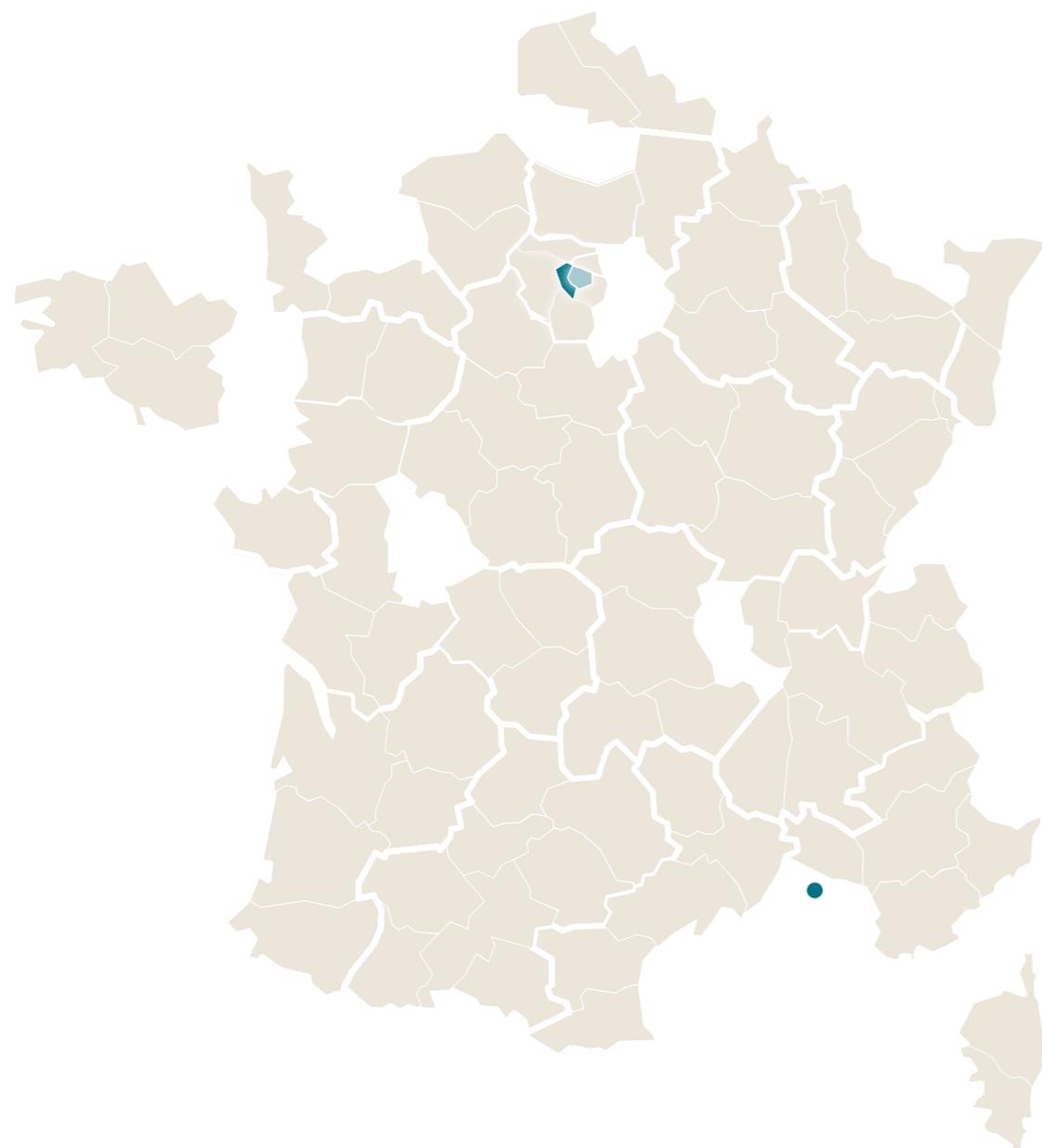
La Charte Terre saine Poitou-Charentes invite les communes et les établissements publics intercommunaux à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain en Poitou-Charentes. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan régional de réduction des pesticides en Poitou-Charentes adopté en 2007 à l'occasion de l'assemblée plénière du Groupe régional d'action pour la réduction des pesticides (GRAP).



## CHARTRE RÉGIONALE BIODIVERSITÉ ÎLE-DE-FRANCE (Natureparif)

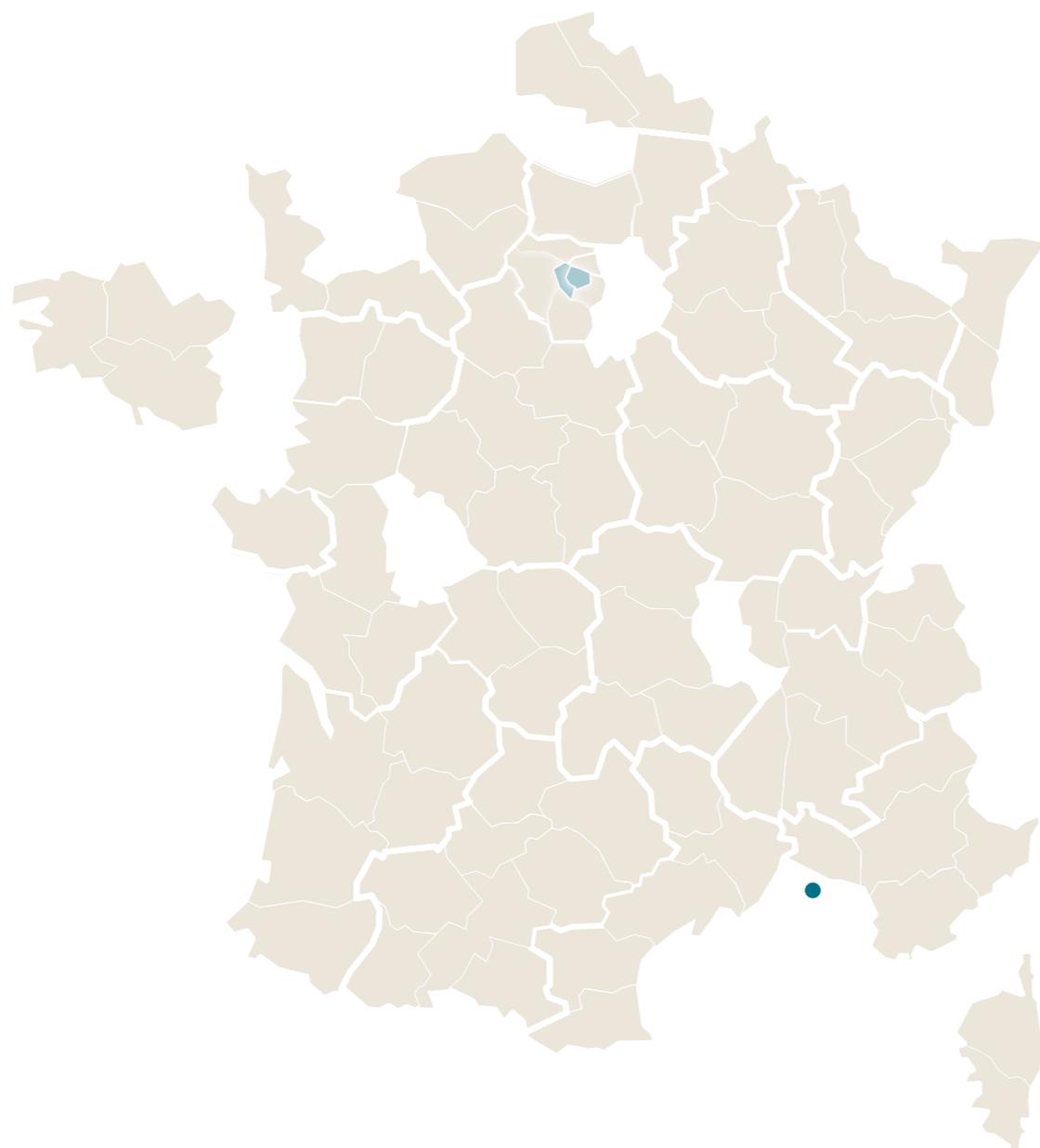
[www.chartebiodiversite-idf.fr](http://www.chartebiodiversite-idf.fr)

La charte formalise la volonté des acteurs de la région Île-de-France de faire connaître, de préserver, de restaurer et de gérer la biodiversité et les milieux naturels régionaux. Elle constitue le cadre des actions qui sont engagées sur le territoire de la région Île-de-France par les signataires, en fonction de leurs compétences respectives. Elle doit aussi permettre la mise en cohérence de l'action de tous les partenaires. Elle propose des actions à mener dans le respect des compétences reconnues à chaque collectivité, organisme ou entreprise.



**PHYT'EAUX CITÉS – (SEDIF)**  
[www.sedif.com](http://www.sedif.com)

À l'initiative du SEDIF, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de l'Essonne, le Conseil départemental des Yvelines, l'Agence de l'eau Seine-Normandie ainsi que Veolia Eau d'Île-de-France, Eau de Paris et la Lyonnaise des Eaux se sont engagés dans l'action Phyt'Eaux Cités. Programme de prévention des pollutions par les produits phytosanitaires, Phyt'Eaux Cités vise à sensibiliser les services communaux de voiries et espaces verts, pour les inciter à limiter l'emploi de ces produits.



### CHARTRE DU CHAMPIGNY – (AQUI'BRIE) (24)

[www.aquibrie.fr](http://www.aquibrie.fr)

Chartre destinée à protéger la nappe phréatique de Champigny.

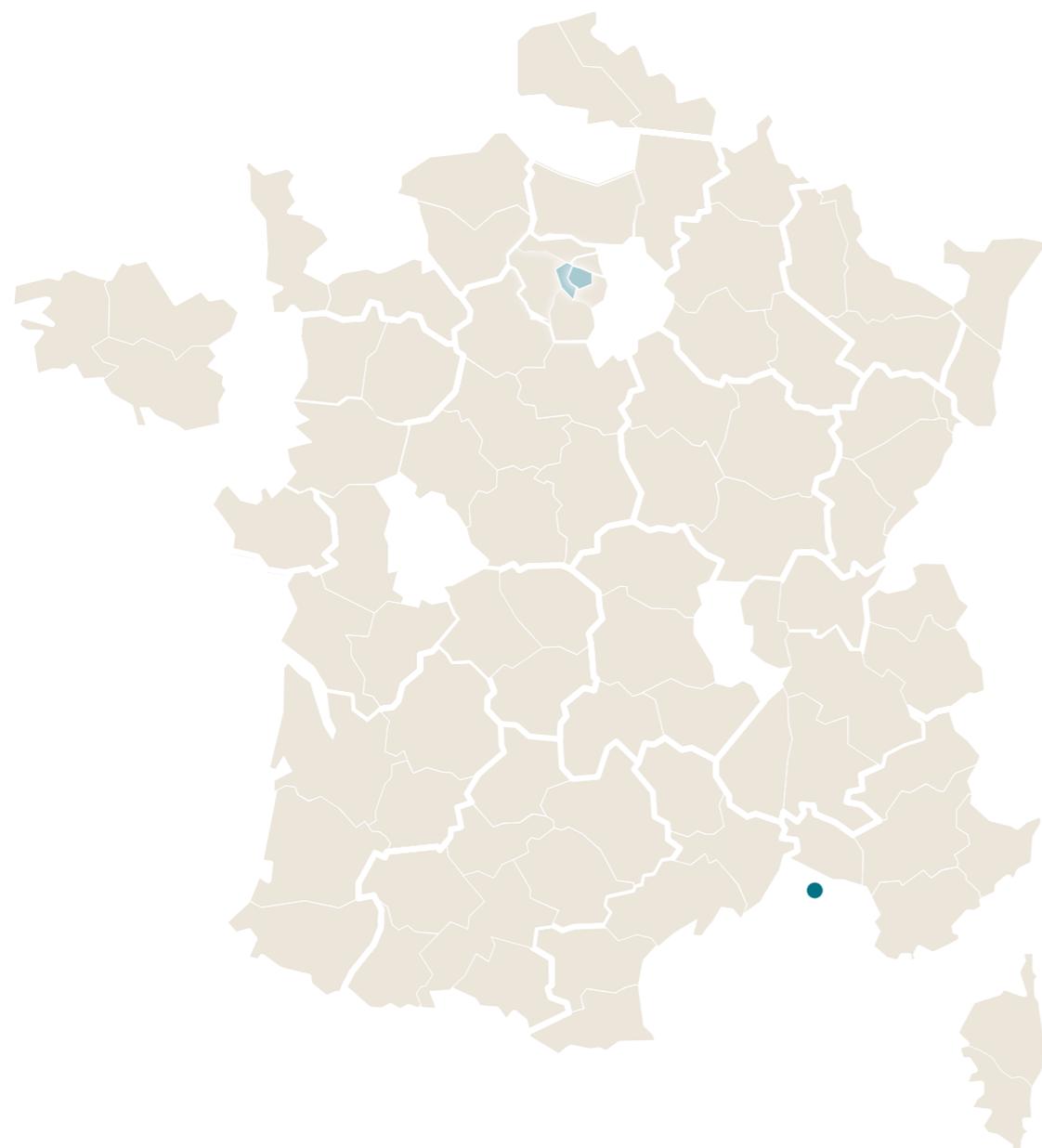
Objectif : reconquérir la qualité de l'eau de la nappe grâce à une gestion des espaces publics plus respectueuse de l'environnement. C'est l'association Aquï'Brie, déjà engagée avec 89 communes seine-et-marnaises dans une démarche de réduction des désherbants chimiques sur les espaces communaux, qui est à l'origine de ce document. La Région Île-de-France, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, le Conseil départemental de l'Essonne et l'Agence de l'eau Seine-Normandie y ont également apposé leur signature.



### TROPHÉE ZÉRO PHYT'EAU (CG SEINE-ET-MARNE) (25)

[eau.seine-et-marne.fr](http://eau.seine-et-marne.fr)

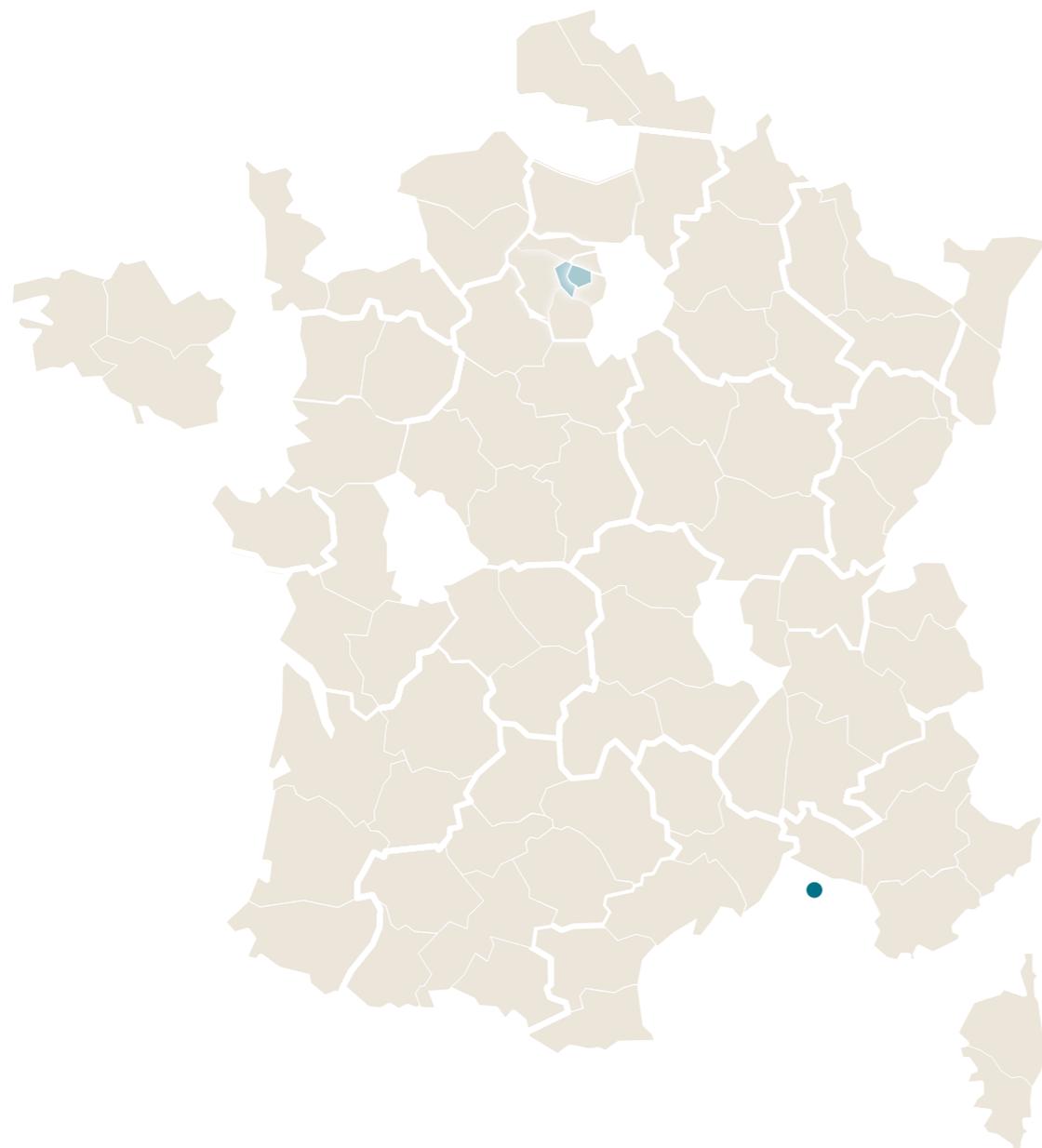
La création du trophée ZÉRO PHYT'Eau s'intègre dans les actions de prévention des pollutions des milieux aquatiques par les pesticides du Plan départemental de l'Eau 2012-2016.



## OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES (DRAAF, FRAPNA, FREDON) (26)

[www.frapna.org](http://www.frapna.org)

La charte régionale d'entretien des espaces publics qui a pour slogan « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est née de la volonté d'harmoniser, à l'échelle de la région Rhône-Alpes, les différentes démarches en cours, afin de proposer un seul outil régional pour une meilleure lisibilité et valorisation. Cette charte est pilotée par la DRAAF, la FRAPNA et la FREDON. Portée par l'ensemble des membres de la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides CROPPP, elle s'inscrit dans les objectifs du plan régional Écophyto.



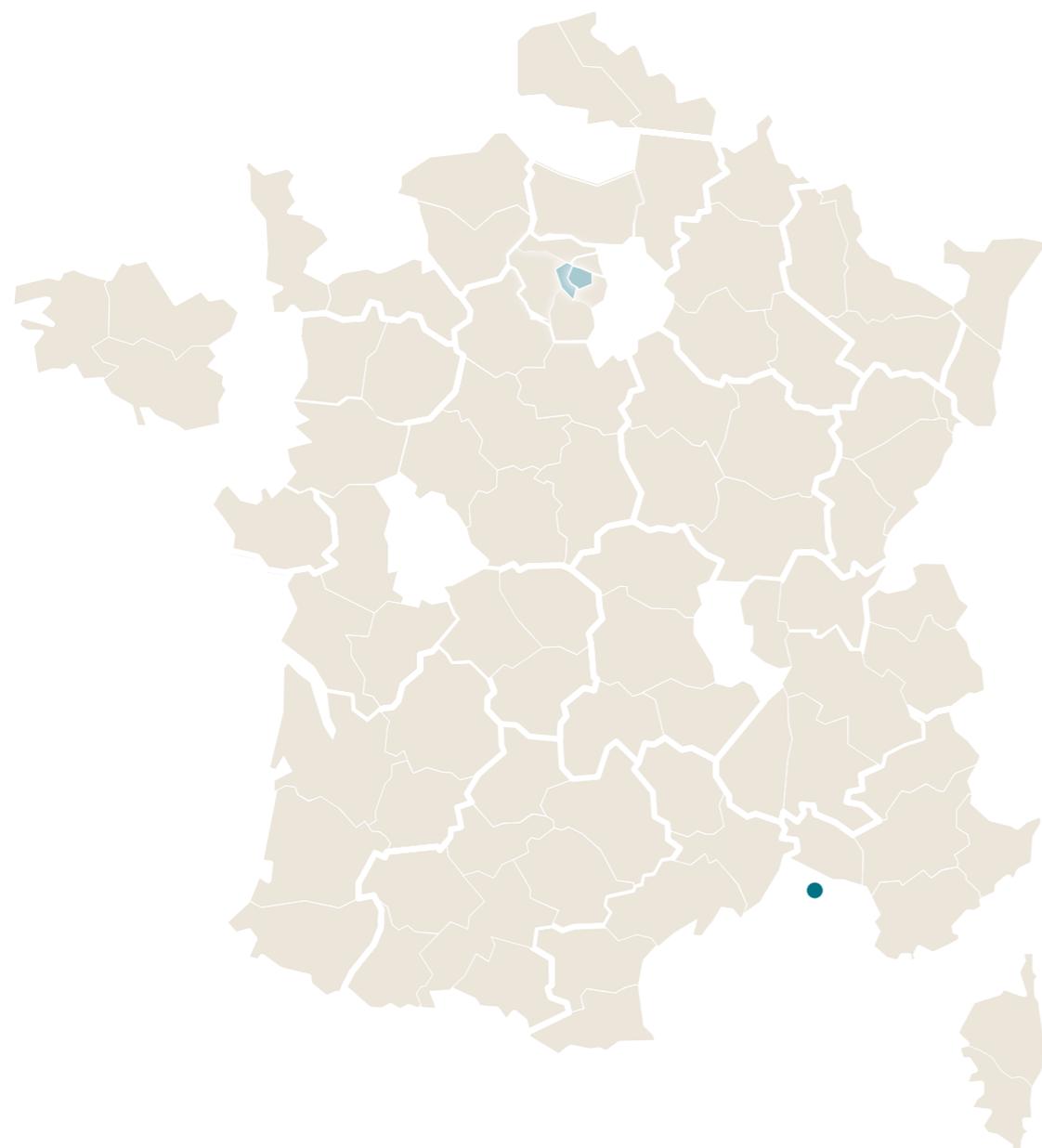
### ENTRETIEN AU NATUREL – (MCE) (27)

[www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

La dynamique de la charte d'entretien des espaces communaux, impulsée par les bassins versants, a été engagée au début des années 2000.

Plus de 50 % des communes bretonnes sont signataires de la charte d'entretien des espaces communaux.

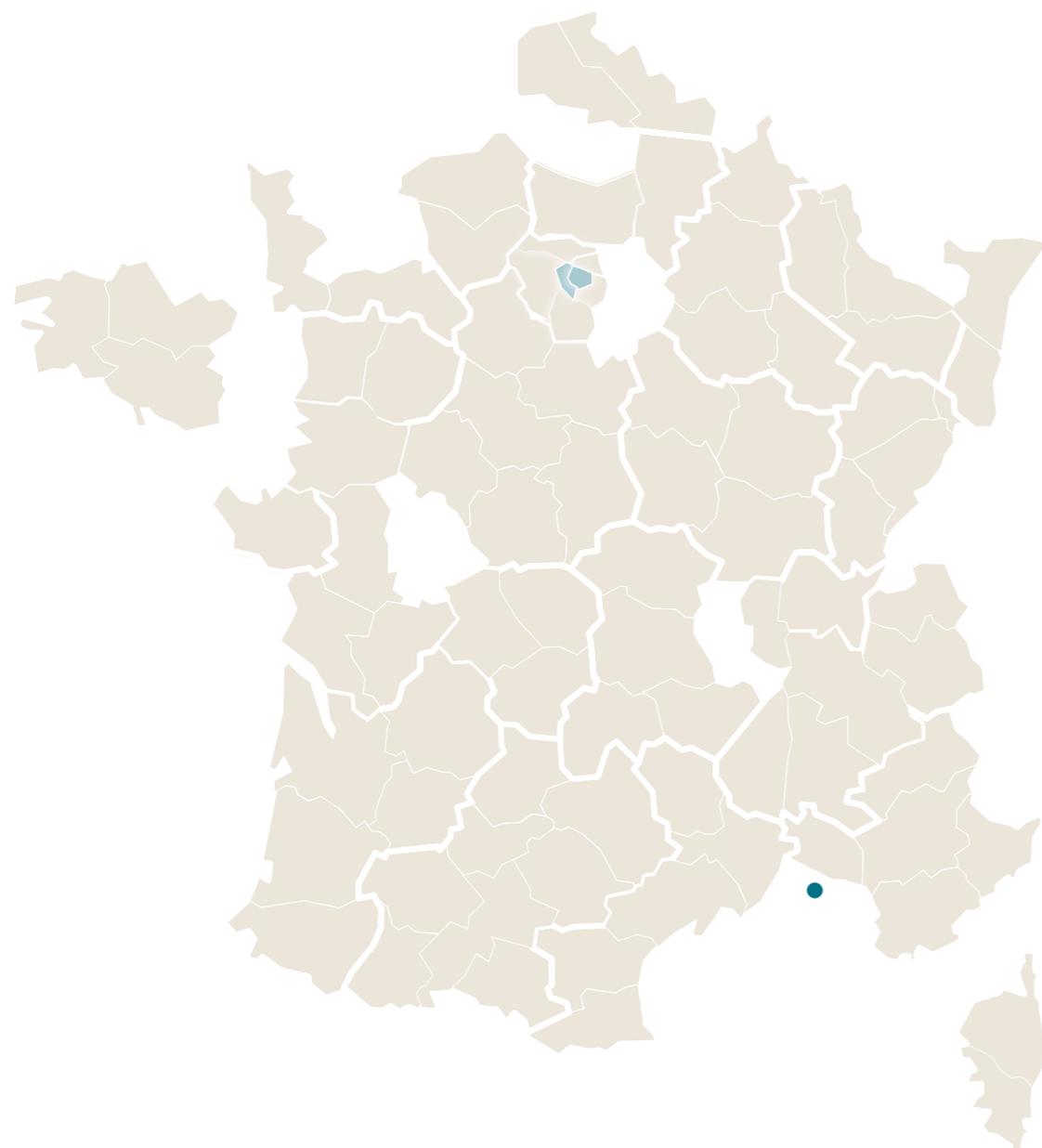
Cette charte validée par la CORPEP comporte aujourd'hui cinq niveaux.



## **ZÉRO PHYTO POUR UNE GESTION DURABLE DES ESPACES PUBLICS – (AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE) (28)**

[www.eau-artois-picardie.fr/](http://www.eau-artois-picardie.fr/)

La charte régionale d'entretien des espaces publics fixe des objectifs à atteindre et décline les actions que les collectivités locales auront à mettre en œuvre pour maîtriser les risques de pollutions ponctuelles et diffuses, liées aux pratiques de désherbage. Elle définit cinq niveaux d'avancement des pratiques. Les collectivités locales adhérentes s'engagent au minimum à respecter les conditions du niveau 3 dans un délai de trois ans suivant la signature de la charte.

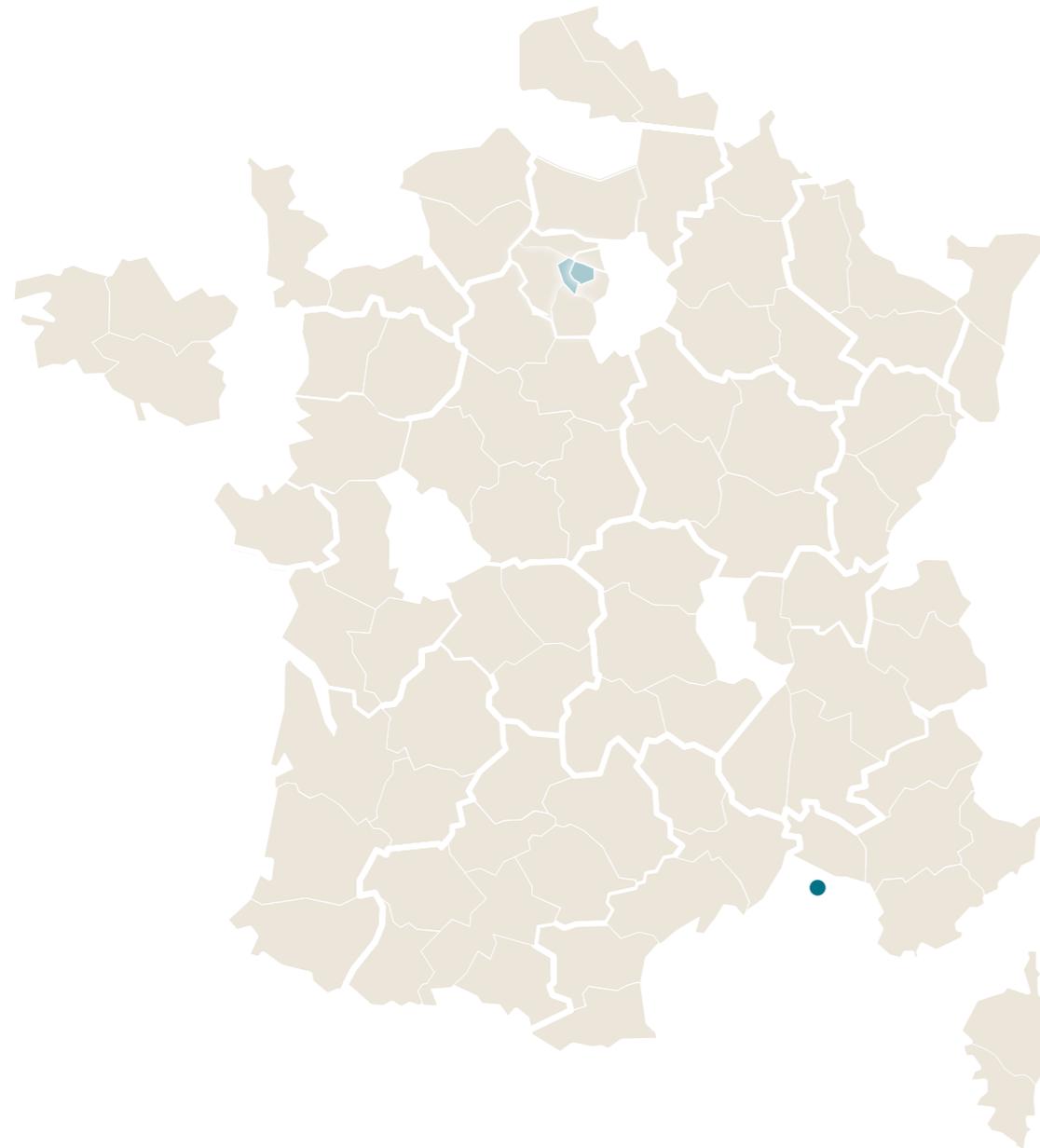


## CHARTRE POUR DES COMMUNES SANS PESTICIDE – (DRAAF PAYS DE LA LOIRE) (29)

[www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

La Conférence régionale Écophyto propose aux collectivités qui souhaitent afficher leur engagement, une charte type qu'elles peuvent adapter à leur territoire. Cette charte intitulée « charte pour des communes sans pesticides » a pour objectif de fédérer l'ensemble des communes d'un territoire (bassin versant, communauté de communes) autour d'objectifs communs de réduction des pesticides :

- réduire d'au moins de 50 % les quantités de pesticides appliquées ;
- tendre vers le zéro phyto sur les zones à risque fort ;
- inciter les autres usagers non agricoles (professionnels et/ou particuliers) à suivre la même démarche.

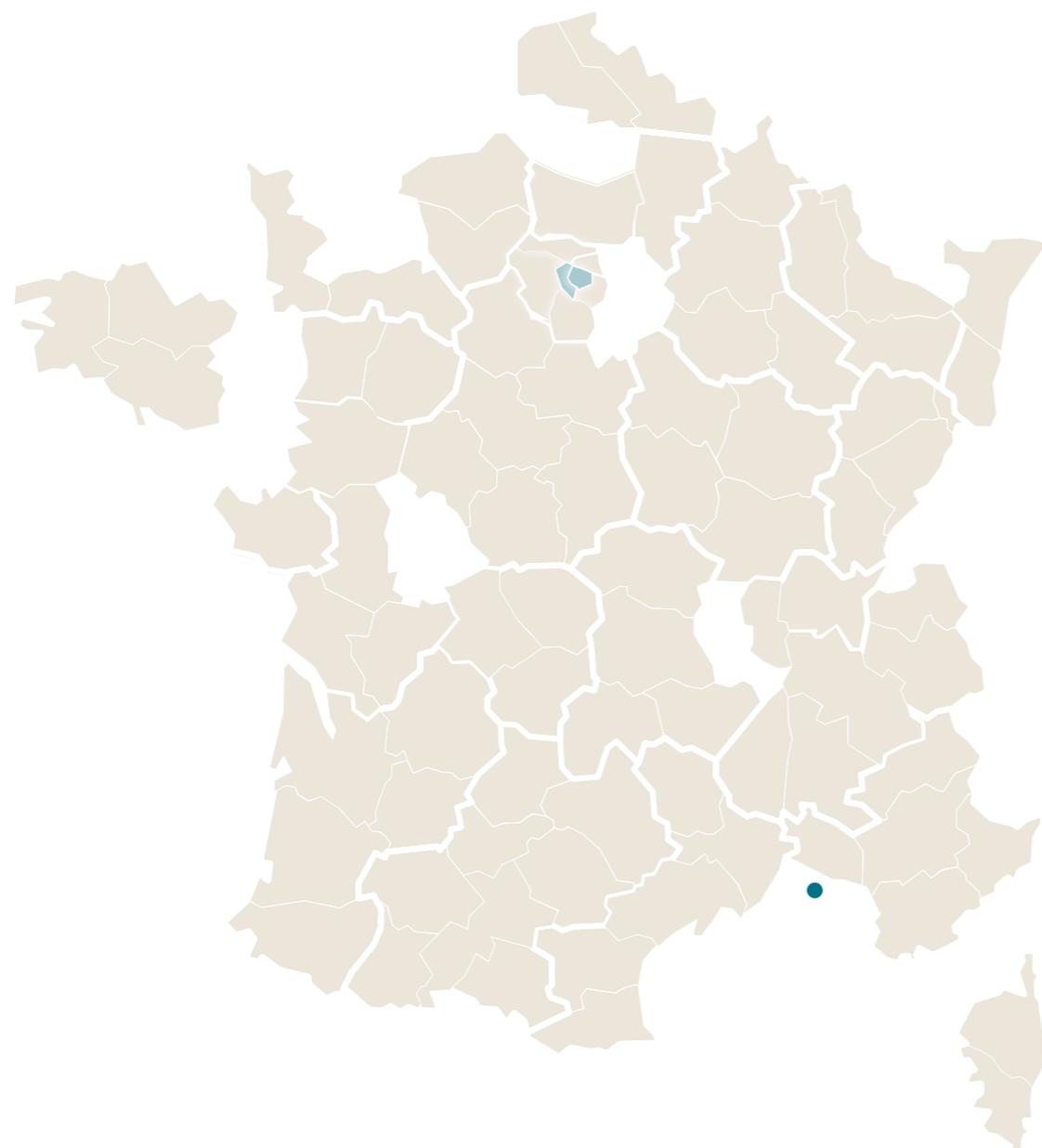


### COMMUNE NATURE – (AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE) (30)

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

La démarche originale initiée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sous l'appellation Commune Nature vise un triple objectif :

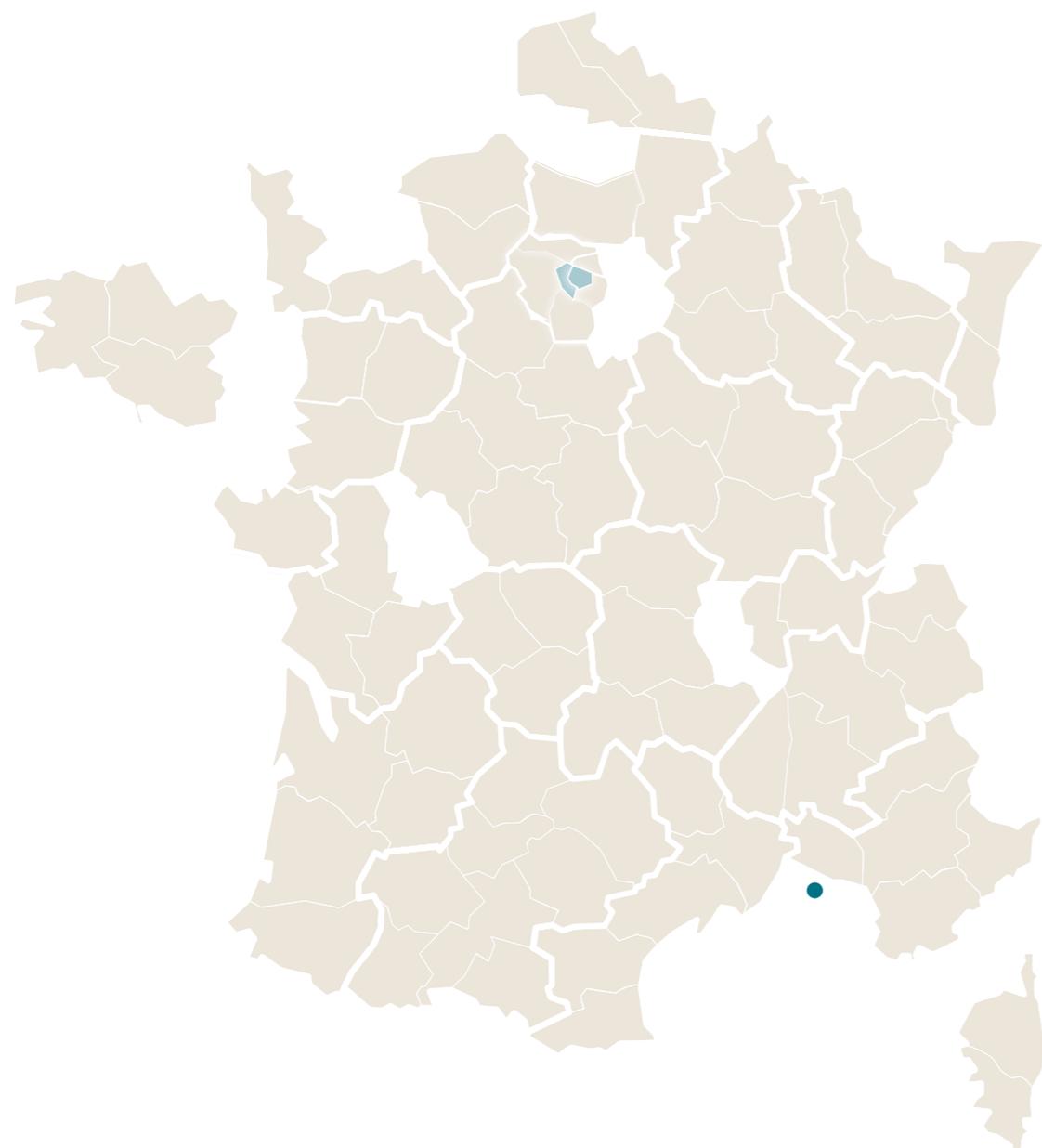
- valoriser les communes alsaciennes engagées dans une démarche de réduction, voire de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries et, par voie de conséquence directe, la préservation de la qualité de la ressource en eau ;
- encourager les collectivités à progresser dans leur démarche (trois niveaux possibles) ;
- inciter l'ensemble des communes alsaciennes à rejoindre le dispositif.



**CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS  
(FREDON NORMANDIE) (31)**

[www.entretien-espaces-publics.fr](http://www.entretien-espaces-publics.fr)

La charte d'entretien des espaces publics a été créée en Basse-Normandie en 2006, à l'initiative de la FREDON, pour accompagner et valoriser les communes qui s'engagent dans une démarche de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires. Elle est reprise dans plusieurs régions de France.



**CHARTRE « VERS UNE RÉGION SANS PESTICIDES, NOS COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT » – (RÉGION PACA) (32)**  
[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)

La charte d'engagement « Vers une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent » a été créée à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en décembre 2011, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement.

Elle invite les collectivités de la région à s'engager progressivement mais durablement à réduire les pesticides pour atteindre à terme leur suppression sur l'ensemble de leur territoire. Depuis 2015, l'attribution d'un label régional permet de valoriser l'engagement des collectivités.

## LABELS

### VILLES ET VILLAGES FLEURIS

[www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)



Organisé par le Conseil national des villes et village fleuris, le concours labellise les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. En 2014, le cahier des charges « Villes et villages Fleuris » a évolué pour prendre davantage en compte la biodiversité. Le critère réglementaire de la transition vers le zéro pesticide dans l'obtention du Label prend une part importante.

Coproduction d'événementiels avec le CNFPT et échange de veille.

### ÉCOJARDIN

[www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)



Outil de communication et de reconnaissance à destination du public, des équipes d'entretien et des élus, le label ÉCOJARDIN a été créé en 2012 par Plante & Cité, en partenariat avec des représentants du secteur des gestionnaires. Des grilles ont été construites pour l'évaluation des principes décrits dans le référentiel de gestion écologique. À l'instar de celui-ci, les grilles d'évaluation présentent un socle commun et se déclinent ensuite selon les différents types d'espaces verts concernés. Les critères des grilles d'évaluation se classent sur trois niveaux : critères essentiels, obligatoires ou facultatifs. Sans le respect des critères essentiels, l'obtention du label n'est pas possible (produits phytosanitaires proscrits, plan de formation, réduction de la production des déchets verts...)

### LABEL TERRE SAIN

[www.ecophytozna-pro.fr](http://www.ecophytozna-pro.fr) ;

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



La création du Label « Terre saine, communes sans pesticides » porté par le MEDDE vise à valoriser l'action des collectivités territoriales (communes et EPCI) qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires et les démarches collectives de réduction d'usage (chartes, etc.) sur l'ensemble des espaces publics gérés (voirie, espaces verts, terrain de sport, cimetières, cours d'école).

### JARDIN REMARQUABLE

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

Jardin remarquable est un label créé en 2004 par le ministère de la Culture avec le concours du Conseil national des parcs et jardins. Il vise à reconnaître et valoriser des parcs et jardins ouverts au public et bien entretenus. Ce label dépasse le cadre des jardins anciens, protégés ou non au titre des monuments historiques, pour inclure le champ des jardins de création récente.

### CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)



Le concours « Capitale française de la biodiversité » est destiné à toutes les communes de plus de 2 000 habitants, communautés de communes, communautés urbaines ou d'agglomération, syndicats d'agglomération nouvelle ou métropoles. Il a pour objectif d'élire la « Capitale française de la biodiversité », de récompenser les collectivités les plus actives, celles qui auront fait le pari de protéger leur patrimoine naturel aussi bien que leur patrimoine bâti. Le concours permet à chaque collectivité de valoriser sa politique et ses actions, menées en faveur de la biodiversité, tant en matière de protection de la nature que de sensibilisation des citoyens ou de formation des personnels communaux. Il est porté par Natureparif, Plante & Cité, l'ARPE PACA et GRDF. Strasbourg, capitale remarquable a été récompensée en 2014. En 2015, le concours prend la forme d'un simple appel à contributions sur le thème de la nature en ville et des changements climatiques.

## LABELS

### CAPITALE VERTE EUROPÉENNE

<http://ec.europa.eu/>



Le prix créé en 2009 et décerné par la Commission européenne récompense la volonté et la capacité d'une ville à résoudre des problèmes environnementaux en vue d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et de réduire leur empreinte sur l'environnement dans son ensemble. Concrètement, les candidats sont évalués sur la base de douze indicateurs : la contribution locale à la lutte contre le changement climatique planétaire, les transports, les espaces verts urbains, le bruit, la production et la gestion des déchets, la nature et la biodiversité, l'air, la consommation d'eau, le traitement des eaux usées, l'éco-innovation et l'emploi durable, la gestion de l'environnement par les pouvoirs locaux et la performance énergétique. Nantes a été élue Capitale verte européenne en 2013.

### GRAND PRIX NATIONAL DU PAYSAGE

[ec.europa.eu](http://ec.europa.eu)



Le Grand prix national du paysage est organisé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie qui conduit la politique du Gouvernement en matière de paysage. À travers ce Grand prix, le ministère a pour objectif de valoriser une démarche paysagère innovante à l'échelle d'un territoire. Celle-ci doit avoir donné lieu à des réalisations concrètes en France ou en zone transfrontalière. La démarche récompensée doit être le fruit d'une collaboration étroite entre une maîtrise d'ouvrage porteuse d'une volonté territoriale ambitieuse et une équipe de maîtrise d'œuvre inventive et créative dans laquelle le rôle du paysagiste est central et prépondérant. Le Grand prix national du paysage a été relancé en 2015 et est en cours d'attribution.

### JARDINS DE NOÉ

[www.jardinsdenoe.org](http://www.jardinsdenoe.org)



Le programme « Jardins de Noé » vise à changer le comportement des jardiniers amateurs et professionnels en faveur de la biodiversité. En 2009, Noé a lancé le programme dont les objectifs sont de faire connaître ou redécouvrir la biodiversité, de créer un grand réseau de jardins dédiés à la biodiversité de proximité et de sensibiliser le grand public, les collectivités et les entreprises aux pratiques de jardinage favorables à la biodiversité, les inciter à les mettre en œuvre et à partager leurs expériences. Pour accompagner les jardiniers, Noé propose une charte de dix gestes simples et concrets à adopter progressivement dans leur jardin pour y accueillir la biodiversité (je favorise les plantes locales, j'améliore le sol naturellement, je protège les plantes naturellement, je fais un compost, je réduis ma consommation d'eau, j'aménage des habitats pour la faune locale

Élaboré en mai 2015 par le Pôle de compétences Ingénierie écologique et le service Communication Ressources formatives / INSET Montpellier, la Direction du Développement durable du CNFPT et la Direction générale adjointe chargée du développement des formations avec l'appui technique de Plante & Cité dans le cadre des formations prioritaires « Espaces publics zéro pesticide ».



Avec la contribution du réseau partenaires publics et associatifs zéro pesticide des collectivités, piloté par le CNFPT :



Ce répertoire a vocation à être actualisé en fonction des nouvelles initiatives et partenaires identifiés pour rejoindre ce réseau

## DIFFUSION

- formateurs et partenaires du CNFPT ;
- stagiaires des formations zéro pesticide offertes par le CNFPT.

*Document élaboré par le Pôle de compétences Ingénierie écologique/INSET Montpellier avec l'appui technique de Plante & Cité*